

CHAPITRE 8

Inégalités et stratégies de développement



On étudiera les inégalités de développement en montrant qu'elles sont évaluées à l'aune d'un modèle, celui des pays capitalistes avancés, et à travers de nombreux indicateurs. On montrera que leur appréhension n'est pas exempte de références axiologiques et qu'elle est dépendante des instruments de mesure. On montrera que ces inégalités existent entre les pays et au sein des pays. On montrera que la diversité des stratégies de développement mises en œuvre, avec plus ou moins de réussite, pose la question de l'homogénéité du développement.

Si la croissance économique mondiale augmente, les inégalités au sein des pays et entre pays sont fortes. Dès lors, l'étude de la croissance économique doit être complétée par une analyse du développement.

Dès lors, comment ont évolué les inégalités de développement et quelles stratégies de développement pour les pays pauvres ?

Dans une première section, il s'agira de se centrer sur le concept de développement et sur l'évolution des inégalités de développement. Que recouvre la notion de développement et comment le mesurer ? Comment évoluent les inégalités mondiales, en particulier économique, à la fois entre pays mais aussi au sein des pays ? Comment expliquer ces évolutions ?

Dans une deuxième section, nous analyserons les facteurs de l'absence de développement et les stratégies de développement. Quelles sont les manifestations du sous-développement ? Celui-ci n'est-il qu'un retard ou est-il le fruit de blocages spécifiques ou même le revers du développement ? Quelles stratégies les pays pauvres ont-ils mis en œuvre et avec quels résultats ? Quelles politiques prônent les institutions internationales chargées du développement ?

PLAN DU CHAPITRE

SECTION 1 : LE DEVELOPPEMENT ET SON EVOLUTION	3
I. QU'EST-CE QUE LE DEVELOPPEMENT ?	3
A. <i>Le développement : un concept controversé</i>	3
1. Définir le développement	3
2. Un concept controversé	3
B. <i>La mesure du développement : une multitude d'indicateurs</i>	4
1. La Banque Mondiale et le RNB/hab.	4
2. La nécessité d'indicateurs qualitatifs pour rendre compte du développement humain	5
C. <i>La caractérisation du développement : une tâche complexe</i>	6
1. Des concepts évolutifs et normatifs	6
2. La pluralité des stades de développement	7
II. COMMENT ONT EVOLUE LES INEGALITES ECONOMIQUES AU SEIN DES PAYS DEVELOPPES ?	8
A. <i>Les inégalités économiques et leur mesure</i>	8
1. De l'inégalité aux inégalités économiques	8
2. Les approches statiques des inégalités économiques et leurs limites	9
3. Les approches dynamiques des inégalités économiques	10
B. <i>L'évolution des inégalités économiques jusqu'aux années 1980 et ses facteurs</i>	10
1. La hausse des inégalités économiques au 19 ^e siècle puis leur baisse progressive au 20 ^e siècle	10
2. Une explication : la courbe de Kuznets	11
3. Les explications alternatives de Piketty	11
C. <i>L'évolution des inégalités économiques depuis les années 1980</i>	12
1. La remontée des inégalités économiques depuis les années 1980	12
2. Piketty et le rôle de « l'idéologie propriétaire »	12
3. Milanovic et le modèle TOP	13
III. COMMENT ONT EVOLUE LES INEGALITES MONDIALES ?	14
A. <i>La dynamique des inégalités économiques</i>	14
1. Le retournement de la fin des années 1980	14
2. Le rôle de la mondialisation : la courbe de l'éléphant de Milanovic	15
3. Des PED aux situations hétérogènes	16
B. <i>La dynamique des inégalités de développement humain</i>	17
1. La baisse des écarts de développement humain depuis les années 1990	17
2. Des inégalités de développement qui demeurent élevées	17
SECTION 2 : FACTEURS ET STRATEGIES DE DEVELOPPEMENT	17
I. COMMENT EXPLIQUER L'ABSENCE DE DEVELOPPEMENT ?	17
A. <i>La pauvreté comme caractéristique de l'absence de développement</i>	17
1. La pauvreté monétaire et sa mesure	17
2. La pauvreté au-delà de sa dimension économique	18
3. L'évolution de la pauvreté : quelques constats	18
B. <i>Les débats autour des causes de l'absence de développement</i>	20
1. Les thèses du retard de développement	20
2. Les thèses centrées sur les blocages de développement	20
3. Les thèses présentant le sous-développement comme le revers du développement	21
II. QUELLES STRATEGIES DE DEVELOPPEMENT METTRE EN ŒUVRE ?	22
A. <i>Les stratégies autocentrées ou extraverties</i>	22
1. L'échec des stratégies de développement autocentrées	22
2. La réussite inégale des stratégies de développement extraverties	23
B. <i>Libérer les forces du marché : du « consensus de Washington » à sa remise en cause</i>	24
1. Du constat d'échec des stratégies de développement fondées sur l'intervention de l'Etat	24
2. ...à l'imposition de PAS visant à libéraliser les économies en développement	25
3. La « grande désillusion » des PAS	25
C. <i>Repenser les stratégies de développement</i>	26
1. Le rôle des institutions et de la « bonne gouvernance »	26
2. L'abandon des grandes stratégies de développement	27
REFERENCES	28

SECTION 1 : LE DEVELOPPEMENT ET SON EVOLUTION

Le développement est un concept plus difficile à saisir et à mesurer qu'il n'y paraît (I). Analyser l'évolution du développement invite à se pencher sur l'évolution des inégalités économiques au sein des pays développés (II) mais aussi sur l'évolution de l'inégalité mondiale (III).

I. QU'EST-CE QUE LE DEVELOPPEMENT ?

Le développement est un concept controversé (A) dont la mesure repose sur une multitude d'indicateurs (B) aboutissant à une caractérisation complexe des différents stades du développement (C).

A. *Le développement : un concept controversé*

1. Définir le développement

Le concept de développement, comme celui de la croissance économique, est issu d'une **métaphore biologique** assimilant la société à un organisme vivant qui se transforme selon un processus de maturation progressive pour atteindre son plein épanouissement.

La première définition de référence du développement a été donnée par **François Perroux**¹ : c'est « la combinaison des changements mentaux et sociaux d'une population qui la rendent apte à faire croître, cumulativement et durablement, son produit réel global ». Le développement apparaît donc comme :

- **Un processus qualitatif** qui suppose la transformation des structures économiques, financières, sociales, politiques et institutionnelles
- **Un processus irréversible** car les structures sont transformées ce qui suppose que l'on ne peut pas revenir en arrière
- **Un processus de longue période** car ces transformations ne se font pas en un jour.

Dans cette définition, Perroux distingue le développement de la croissance économique même s'il souligne en creux les liens entre les deux phénomènes.

- **La croissance économique est une condition nécessaire mais non suffisante au développement.** Il peut, par exemple, y avoir croissance économique et une absence ou un mal développement si les bénéfices de la croissance ne profitent qu'à une élite qui capte les richesses à son profit.
- **Le développement est une source de croissance.** En effet, le développement s'accompagne de changements qui sont propices à la croissance économique. Par exemple, le développement de la scolarisation permet de favoriser le progrès technique, l'utilisation et la diffusion des innovations, et donc la croissance économique.

Pour insister sur la dimension non pas seulement économique du phénomène, le PNUD (Programme des Nations Unis pour le Développement) a adopté depuis 1990 la notion de **développement humain** issue des travaux de l'économiste indien **Amartya Sen**² (« prix Nobel d'économie » en 1998). Ce dernier analyse le développement à partir des **capabilités** des individus. Il explique ainsi que « Le but du processus de développement doit tenir compte de ce que les gens peuvent ou ne peuvent pas faire – par exemple, vivre longtemps, éviter autant que possible la morbidité, être bien nourri, être capable de lire, écrire, communiquer et ainsi de suite [...]. ». Autrement dit, les capacités renvoient aux capacités des individus à choisir leur vie, à exercer leurs libertés, grâce aux différentes ressources dont ils disposent (revenus, santé, éducation, etc.). Le PNUD définit ainsi le développement humain comme : « le processus qui élargit l'éventail des possibilités offertes aux individus ».

2. Un concept controversé

La naissance de l'économie du développement dans les années 1950 a fait naître cette branche particulière de l'économie, centrée une question centrale : comment amener les pays pauvres sur les chemins de la prospérité ? Autrement dit, comment rattraper le niveau de richesse des pays industrialisés ?

C'est ainsi le modèle des pays industrialisés qui est posé, en creux, comme référence lorsqu'on utilise la notion de développement. Selon Walt Rostow³, qui n'opère pas de distinction entre la croissance économique et le développement, **chaque pays est amené au cours de son développement économique à connaître cinq étapes**. Ces cinq « étapes de la croissance économique », qu'il construit à partir de l'exemple de la Grande-Bretagne, sont : la société traditionnelle, les conditions préalables au décollage, le « *take off* » (décollage), la marche vers la maturité et l'ère de la consommation de masse (voir chapitre 7).

Or, ce modèle questionne au regard :

- Des inégalités
- De son impact environnemental
- Du mode de vie et de ses effets

B. La mesure du développement : une multitude d'indicateurs

1. La Banque Mondiale et le RNB/hab

Pour mesurer le développement, la **Banque mondiale** utilise un indicateur monétaire traduisant ainsi une vision du développement centré sur sa dimension économique. La Banque mondiale regroupe 187 Etats membres comporte deux institutions administrées : la BIRD (Banque internationale pour la reconstruction et le développement), créée en 1944, et l'IDA (Association internationale de développement), créée en 1960. La BIRD a pour objectif de réduire la pauvreté dans les pays à revenu intermédiaire et les pays les plus pauvres alors que l'IDA concentre ses efforts sur les pays les plus pauvres.

La Banque Mondiale classe en effet les pays d'après le **revenu national brut (RNB) par habitant** de l'année passée. Le RNB est la somme du PNB et du revenu net provenant de l'extérieur. La valeur des RNB est convertie en dollars américains sur la base de moyenne mobile sur trois ans du taux de change pour établir des comparaisons internationales. La Banque mondiale distingue quatre types de pays sur cette base. Pour l'année 2023, les seuils de RNB/habitant en dollars américains courants, sont les suivants :

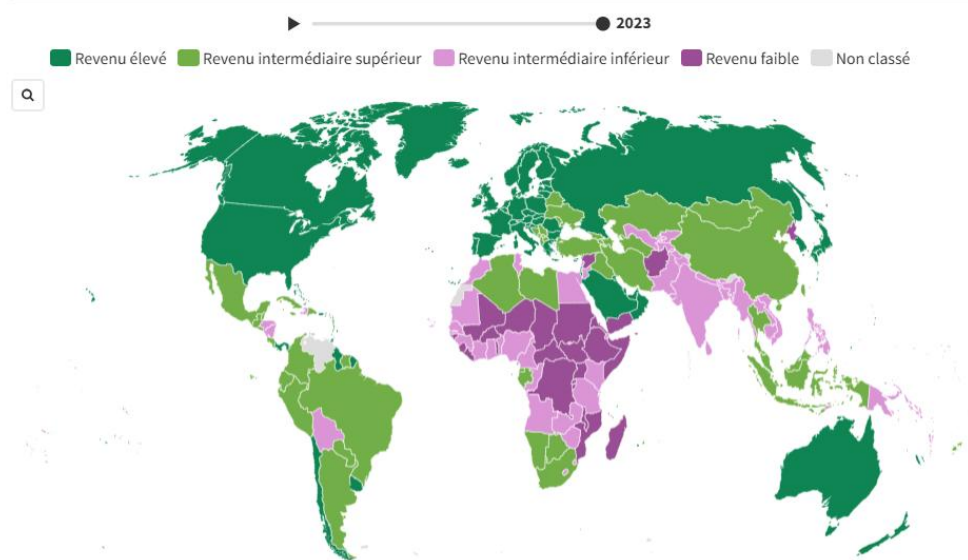
- **Les économies à faible revenu** : cette catégorie regroupait les pays qui avaient un revenu moyen par habitant inférieur à 1085 dollars ;
- **Les économies à revenu intermédiaire de la tranche inférieure** : cette catégorie regroupait les pays qui avaient un revenu moyen par habitant compris entre 1086 et 4255 dollars ;
- **Les économies à revenu intermédiaire de la tranche supérieure** : cette catégorie regroupait les pays qui avaient un revenu moyen par habitant compris entre 4256 et 13205 dollars ;
- **Les économies à haut revenu** : cette catégorie regroupait les pays qui avaient un revenu moyen par habitant supérieur à 13206 dollars.

Les économies à revenu intermédiaire (tranche inférieure et supérieure) sont qualifiées d'économies en développement.

Cet indicateur réduit le développement à la seule dimension économique et même à la seule variable du niveau de vie. C'est pourquoi il fait l'objet de critiques quant à sa capacité à rendre compte d'un phénomène essentiellement qualitatif. Par ailleurs, il ne tient pas compte de la répartition des richesses qui peut être très inégalitaire.

Document 1

Évolution de la classification des pays par niveau de revenu



LA BANQUE MONDIALE BIRD/49226 JUIN 2024

Cette carte a été établie par les services de cartographie de la Banque mondiale. Les frontières, les couleurs, les dénominations et toute autre information figurant sur la carte n'impliquent de la part du Groupe de la Banque mondiale aucun jugement quant au statut juridique d'un territoire quelconque et ne signifient nullement que l'institution reconnaît ou accepte ces frontières.

2. La nécessité d'indicateurs qualitatifs pour rendre compte du développement humain

Pour apprécier le développement humain dans toutes les dimensions, le PNUD a créé depuis 1990 des **indicateurs plus qualitatifs**.

L'IDH (Indice de développement humain) est l'indicateur le plus connu. Fondé sur les travaux d'Amartya Sen et de Mahbub Ul Haq, cet indicateur cherche à apprécier le développement humain. Il s'agit d'un indicateur synthétique au sens où il prend en compte plusieurs critères de développement :

- La longévité et la santé, représentées par l'espérance de vie à la naissance.
- L'instruction et l'accès au savoir, représentés par la durée moyenne de scolarisation et la durée attendue de scolarisation
- La possibilité de disposer d'un niveau de vie décent, représentée par RNB/habitant.

L'IDH correspond à la moyenne arithmétique des 3 indices dimensionnels de l'éducation, de la santé et du niveau de vie. Concrètement, pour chacun de ces indicateurs, on attribue une note de 0 à 1 et l'IDH en constitue la moyenne pondérée, chaque critère comptant pour 1/3.

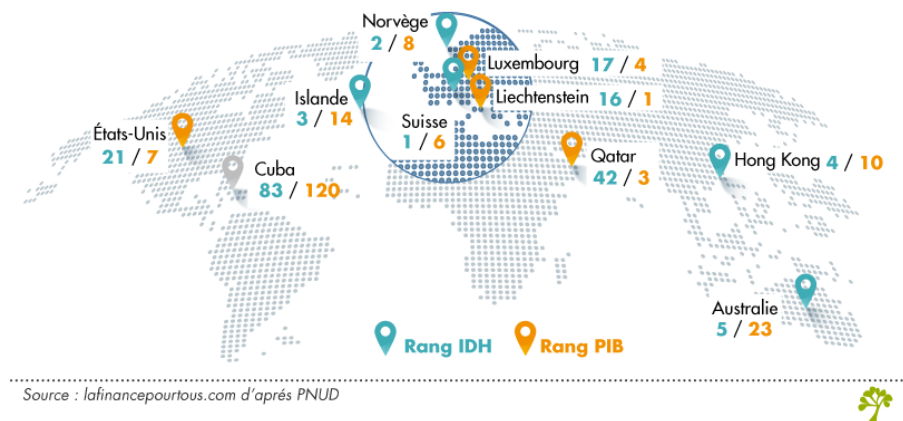
Le PNUD distingue plusieurs catégories de pays selon le niveau d'IDH pour l'année 2021.

- **Les pays à développement humain très élevé** dont l'IDH est supérieur à 0,796 ;
- **Les pays à développement humain élevé** dont l'IDH est compris entre 0,700 et 0,796 ;
- **Les pays à développement humain moyen** dont l'IDH est compris entre 0,550 et 0,699 ;
- **Les pays à développement humain faible** dont l'IDH est inférieur ou égal à 0,549.

Un niveau de revenu élevé n'implique pas nécessairement un haut niveau de développement humain. Avec un PIB d'environ 15 000 dollars par habitant et par an, l'Amérique latine et Caraïbes, l'Asie de l'Est et Pacifique et les États arabes ont des niveaux de vie quasiment équivalents aujourd'hui. Mais l'IDH de l'Amérique latine et Caraïbes reste nettement supérieur à celui des États arabes. Malgré les revenus par habitant élevés affichés par les États arabes, les systèmes de santé et d'éducation sont plus développés et plus égalitaires en Amérique latine et Caraïbes, ainsi qu'en Asie de l'Est et Pacifique. Le bien-être d'une population ne dépend pas que de ses revenus moyens, mais aussi du niveau d'inégalités et des investissements publics sur le long terme du pays.

Document 2 :

COMPARAISON RANG IDH ET PIB



A côté de l'IDH, le PNU a développé **plusieurs indicateurs composites** centrés sur d'autres dimensions entrant dans le développement humain. Parmi ceux-ci on peut notamment mettre en avant :

- **L'indice de développement humain ajusté aux inégalités (IDHI) :** L'IDHI ajuste l'IDH en intégrant les inégalités de répartition de chacune de ses trois dimensions (éducation, santé, niveau de vie). Théoriquement, s'il n'y a pas d'inégalités de répartition, l'IDH est égal à l'IDHI et diminue pour s'éloigner de l'IDH si les inégalités augmentent. L'IDHI est donc un indicateur du développement qui tient compte du niveau d'inégalités économiques et sociales. La différence entre l'IDHI et l'IDH correspond à la perte du développement humain dû à ces inégalités. Par exemple, le Brésil a, en 2019, le 84e IDH au monde avec 0,765, mais son IDHI est seulement de 0,570 et perd ainsi 20 places au classement entre celui selon l'IDH et celui selon l'IDHI. Au contraire, la Chine, avec un IDH de 0,761 est 85e et elle a un IDHI de 0,639, ce qui la place deux rangs plus haut dans le classement : le développement semble donc moins inégalitaire en Chine qu'au Brésil (même s'il existe des inégalités territoriales assez fortes dans ce développement chinois). Les pays à développement humain moyen et faible perdent respectivement 31 et 25% de leur niveau de développement humain en raison des inégalités, alors que la perte moyenne pour les pays à développement humain très élevé est de 11%. Ce recul de l'IDH concerne davantage l'Afrique (perte de 31%), l'Amérique latine et les Caraïbes (perte de 21,8%).
- **L'indice des inégalités de genre (IIG) :** cet indicateur mesure les inégalités de traitement entre les hommes et les femmes dans trois domaines : la santé reproductive, mesurée par le taux de mortalité maternelle et le taux de fertilité des adolescentes ; l'autonomisation, mesurée par la part de sièges parlementaires occupés par des femmes et la part de femmes et d'hommes adultes âgés de 25 ans et plus ayant atteint au moins un niveau d'éducation secondaire ; et le statut économique exprimé en participation au marché du travail et mesuré par le taux d'activité de la population active chez les femmes et les hommes âgés de 15 ans et plus. Il varie entre 0 et 1 : à 0, le traitement entre les hommes et les femmes est égal ; à 1, les inégalités sont aussi fortes que possible. C'est la Suisse qui, en 2019 connaît l'IIG le plus faible (0,025) alors qu'avec un IIG de 0,795, le Yémen est, parmi les pays pour lesquels l'IIG a pu être calculé, celui qui est le plus inégalitaire.

C. La caractérisation du développement : une tâche complexe

1. Des concepts évolutifs et normatifs

La question du choix des termes pour nommer les pays qui ne sont pas des pays développés n'est pas anodine car **chaque expression employée reflète une conception théorique du développement**. Selon la terminologie utilisée, on peut distinguer trois approches différentes du développement :

- **La logique du troisième bloc s'exprime à travers la notion de « tiers-monde ».** Ce terme, forgé par Alfred Sauvy en 1952 dans l'article de *L'observateur*, constitue une analogie avec le tiers-état de la France de l'Ancien Régime. Le concept de « tiers-monde » s'inscrit dans le contexte de la guerre froide pour désigner un ensemble de pays qui n'appartiennent pas aux « pays occidentaux » ou au « bloc communiste ». Il s'agit des pays qui présentent des caractéristiques spécifiques notamment une grande pauvreté et une croissance démographique très forte. Ces pays font l'objet d'une convoitise par les pays occidentaux et le bloc communiste, le président américain Harry

Truman les qualifiant dans son discours d'investiture de 1949 de pays « sous-développés », et motivant le soutien à ces pays par la lutte contre l'expansion du communisme. Il réunit donc les pays « ignorés, exploités, méprisés » qui revendiquent lors de la Conférence de Bandoeng en Indonésie en 1955 leur non-alignement c'est-à-dire leur indépendance vis-à-vis des deux blocs ;

- **La logique de la croissance se manifeste à travers les notions de « pays en voie de développement » (PEVD) ou « pays en développement » (PED).** Ces concepts reflètent une conception proche de la théorie du développement de Walt Rostow. Il y aurait un sentier de développement linéaire sur lequel se trouveraient les pays qui n'ont pas encore abouti à l'ultime étape de la consommation de masse. Ainsi pour Rostow, « le pays le plus développé industriellement ne fait que révéler aux économies les moins développées l'image de leur propre futur ».
- **Une logique de situation (géographique) ressort à travers la distinction entre les « pays du Nord » et les « pays du Sud ».** Ces derniers, qui représenteraient les pays les plus pauvres, se trouveraient dans leur grande majorité sous le tropique du Cancer. L'origine de leur sous-développement serait d'origine naturelle : les conditions naturelles (climatiques, situation géographique) les empêcheraient de se développer.

Les termes employés pour caractériser le sous-développement font donc écho à des explications de nature diverse. Le fait de parler de « tiers-monde », « pays en développement » ou « pays du Sud » n'est donc pas dû au hasard. **Si le terme de « pays en développement » tend à être le plus couramment cité, chacun de ces termes présente des limites :**

- Le concept de « tiers-monde » est moins utilisé en raison de la fin de la guerre froide et des différences économiques croissantes qui apparaissent entre les régions regroupées sous cette appellation (par exemple, entre l'Asie et l'Afrique en termes de PIB...) ;
- Le concept de « pays du Sud » pose problème lorsqu'on songe à l'ensemble des pays développés qui se situent sous le tropique du Cancer (Australie, Nouvelle-Zélande...)
- Le concept de « pays en développement » ne rend pas compte des spécificités des pays concernés et laisse supposer que la situation de tous les pays s'améliorera à long terme, ce que l'on ne constate pas nécessairement. Par ailleurs, il fait apparaître les pays développés comme un modèle à imiter alors même que celui-ci questionne : les pays développés apparaissent fortement inégalitaires, le mode de vie occidental est non soutenable et entretient des relations complexes avec la qualité de vie.

2. La pluralité des stades de développement

Outre les limites propres à chaque concept que nous venons de voir, il apparaît aujourd'hui que les stades de développement sont très divers ce qui rend difficile d'en rendre compte. Depuis les années 1970, à l'appui des travaux du PNUD (Programme des Nations-Unies pour le développement), on a pour habitude de distinguer :

- **Les pays développés** qui regroupent les pays industrialisés.
- **Les pays en développement** qui sont regroupés en plusieurs catégories pour tenir compte de leur diversité :
 - **Les pays exportateurs de pétrole** qui sont distingués du fait de leur spécificité. Nombreux sont réunis au sein des pays de l'OPEP (organisation des pays exportateurs de pétrole).

Document 3

L'OPEP est une organisation intergouvernementale fondée en 1960 avec l'objectif pour les pays concernés de mieux contrôler et réguler les cours du pétrole. Son siège est à Vienne en Autriche, pays déclaré neutre pendant la Guerre froide.

Les pays producteurs de pétrole étant, pour beaucoup d'entre eux, caractérisés par une très forte dépendance économique aux revenus des exportations de ce produit, ils étaient fragilisés par la volatilité des cours, et surtout par leur tendance à la baisse, encouragée par les importateurs. En regroupant le plus possible de pays producteurs, l'OPEP s'est donné les moyens à la fois de négocier avec les multinationales pétrolières et d'instaurer des quotas de production visant à redresser les cours. L'organisation peut aussi utiliser le pétrole comme arme diplomatique, par exemple suite à la guerre du Kippour en 1973, lorsqu'un embargo contre les États-Unis et une baisse de la production aboutit à multiplier par 4 le cours du pétrole (premier choc pétrolier). Les cours sont à nouveau relevés en 1986 après une période baissière (deuxième choc pétrolier).

Actuellement, les membres de l'OPEP sont les treize pays suivants :

- Fondateurs (1960) : Iran, Irak, Koweït, Arabie Saoudite, Venezuela.

- Rejoints par : Indonésie (1962), Libye (1962), Émirats Arabes Unis (1967), Algérie (1969), Nigeria (1971), Gabon (1975-1995-2016), Angola (2007), Guinée équatoriale (2017) et Congo (2018).

- **Les « pays émergents »**, appellation aujourd’hui préférée à celle de « nouveaux pays industrialisés » (NPI) qui regroupe une vingtaine de pays qui possèdent un certain nombre de caractéristiques en commun :
 - Ils possèdent une croissance exceptionnellement forte ;
 - Leur poids dans les échanges internationaux (commerciaux, financiers) s’accroît également fortement ;
 - Ils sont fortement intégrés au système économique, financier et commercial international ;
 - Ils offrent des débouchés ou opportunités d’investissement très intéressants au reste du monde. A ce titre, ils attirent la majeure partie des investissements internationaux et des mouvements de capitaux à destination du monde en développement.

On trouve, à la tête de ces pays émergents le **groupe des BRIC** avec le Brésil, la Russie, l’Inde et la Chine. Parfois, l’acronyme BRIICS est employé avec, en plus, l’Indonésie ou l’Afrique du Sud, qui ont un rôle moins dynamique pour l’économie mondiale que les quatre précédents.

- **Les PMA (« pays les moins avancés »)**, concept né en 1971 lorsque l’ONU dressa une liste des pays qui appartenaient à ce groupe. Il s’agissait de cibler les **pays plus pauvres de la planète** pour mieux allouer les ressources et les aides au développement. Cette liste des PMA est réactualisée tous les trois ans. En 2021, on dénombrait 46 pays dont 33 en Afrique, 9 en Asie, un dans les Caraïbes (Haïti) et 3 dans les îles du Pacifique. Les PMA regroupaient 14% de la population mondiale, mais ne possédaient que 1,4% du PIB mondial et représentaient moins de 1 % des exportations mondiales de biens et services. La CNUCED (Conférence des Nations-Unies pour le commerce et le développement), qui dépend de l’ONU, retient trois critères depuis 2021 pour classer les PMA :
 - **Le critère du « revenu par habitant »**, fondé sur une estimation moyenne du revenu national brut par habitant effectuée sur trois ans, avec un seuil de 1 025 dollars pour pouvoir être ajouté à la liste, et un seuil de 1 230 dollars pour en être retiré ;
 - Une insuffisance de ressources humaines, évaluée par un **indicateur de capital humain** qui regroupe des données sur la santé (taux de mortalité infantile, taux de mortalité maternelle, prévalence du retard de croissance) et l’éducation (taux de scolarisation dans secondaire, taux d’alphabétisme des adultes, indice de parité des sexes basé sur le taux de scolarisation dans le secondaire). Les seuils d’entrée et de sortie étaient fixés à respectivement 60 et 66.
 - Un critère de vulnérabilité économique et environnemental, mesuré par un **indice regroupant les données sur la vulnérabilité économique** (la part de l’agriculture, de la chasse, de la sylviculture et de la pêche dans le PIB ; l’éloignement et l’enclavement ; la concentration des exportations de marchandises ; l’instabilité des exportations de biens et de services) **et la vulnérabilité environnementale** (la part de la population vivant dans des zones côtières de faible altitude ; la part de la population vivant dans des zones arides ; l’instabilité de la production agricole ; le nombre de victimes de catastrophes). Les seuils d’entrée et de sortie étaient fixés à respectivement 36 et 32.

II. COMMENT ONT EVOLUE LES INEGALITES ECONOMIQUES AU SEIN DES PAYS DEVELOPPES ?

Les inégalités économiques sont multidimensionnelles et leur mesure repose sur plusieurs indicateurs (A). Au sein des pays développés, on peut distinguer deux grandes périodes : après une hausse au 19^e siècle à partir de la Révolution industrielle, les inégalités économiques ont diminué progressivement au cours du 20^e siècle (B) avant de réaugmenter depuis les années 1980 (C).

A. Les inégalités économiques et leur mesure

1. De l’inégalité aux inégalités économiques

Le sociologue Nicolas Duvoux⁴ définit les **inégalités** comme des différences entre individus ou groupes d’individus se traduisant par des avantages ou des désavantages établissant une hiérarchie. Autrement dit, les inégalités ne sont **pas de simples différences** : elles portent sur des ressources socialement valorisées. Elles induisent un traitement inégal entre des groupes dominants et des groupes dominés.

A partir de cette définition, on peut donc distinguer :

- **Les inégalités économiques** qui recouvrent principalement les inégalités de revenus et de patrimoine. Rappelons que le revenu est un flux alors que le patrimoine est un stock (voir chapitre 1).
- **Les inégalités sociales** qui correspondent à toutes les autres formes d'inégalités (inégalités scolaires, inégalités de genre, inégalités de logement, etc.)

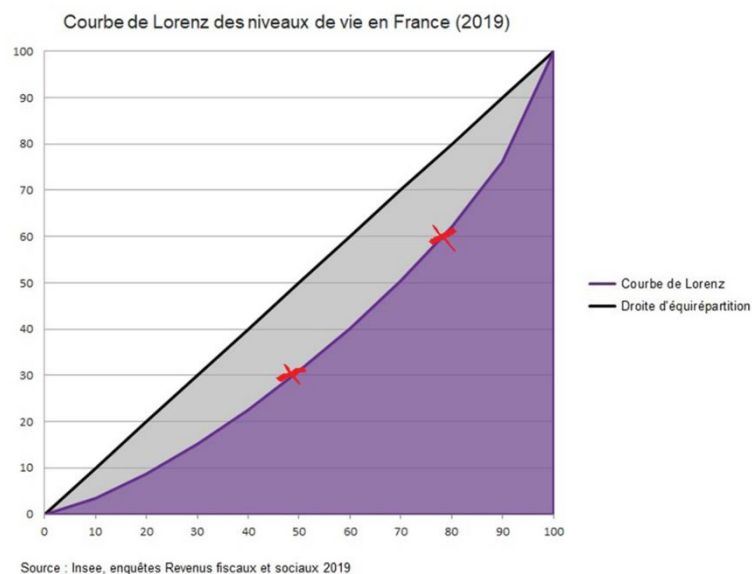
Même si on les distingue, les inégalités économiques et sociales ne sont pas sans lien. En effet, si les inégalités économiques déterminent les inégalités sociales (difficile de résider dans un bon logement si ses ressources économiques sont trop restreintes par exemple), elles sont aussi déterminées par les inégalités sociales. Les inégalités scolaires entre enfants issus de milieux sociaux différents influencent les inégalités de revenus entre individus. Ainsi, **les inégalités économiques et sociales font système**, comme l'expliquent les sociologues Alain Bihr et Roland Pfefferkorn⁵. Autrement dit, les inégalités « se combinent, se déterminent réciproquement, se renforcent en cumulant leurs effets, en tendant ainsi à se reproduire au cours d'une même existence ou d'une génération à une autre ».

2. Les approches statiques des inégalités économiques et leurs limites

Les indicateurs d'inégalités économiques statiques servent à prendre la mesure des inégalités de revenu ou de patrimoine à un moment t. On distingue traditionnellement les indicateurs de concentration des indicateurs de dispersion.

L'indicateur de concentration le plus utilisé est l'indice (ou le coefficient) de Gini. Il se calcule à partir de la **courbe de Lorenz**. Cette dernière représente la concentration d'une grandeur, comme le patrimoine ou le revenu, au sein d'une population.

Document 4 :



D'après la courbe de Lorenz des niveaux de vie, la moitié des ménages les moins dotés ne perçoivent qu'environ 30% de la masse nationale des revenus en France en 2019 contre 70% environ pour les 50% des ménages les mieux dotés. Cette distribution inégalitaire des revenus est éloignée de la bissectrice (ou droite d'équirépartition). Notons que la courbe de Lorenz des patrimoines est encore plus éloignée de la bissectrice.

En somme, plus la courbe de Lorenz est éloignée de la bissectrice et plus la répartition des richesses est concentrée parmi un petit nombre de ménages favorisés. L'indice de Gini mesure cet écart. Il est égal au rapport entre l'aire située entre la bissectrice et la courbe de Lorenz (gris) et l'aire du triangle coloré (gris + violet) dans le document 4. Si la courbe de Lorenz se confond avec la bissectrice, alors l'indice de Gini est égal à 0. A l'inverse, plus cet indice est proche de 1, plus la répartition est inégalitaire.

Le rapport interdécile est l'indicateur de dispersion (des revenus ou du patrimoine) le plus couramment utilisé. Il permet de mesurer les écarts existant au sein de la distribution d'une grandeur statistique. Prenons l'exemple du niveau de vie des ménages. Pour calculer le rapport interdécile (D9/D1), il faut ordonner puis partager la distribution des

niveaux de vie en dix portions identiques qu'on appelle des décile (D). Le premier décile (D1) rassemble les 10% des ménages les plus pauvres et le dernier décile (D9) les 10% des ménages les plus aisés. Le 1^{er} décile correspond ainsi au seuil de niveau de vie qui sépare les 10% les plus pauvres des 90% les plus riches. En 2019, selon l'INSEE, il est égal à 11 660€ par an et par unité de consommation. Donc, ceux qui ont un niveau de vie inférieur à 11 660€ par an font partie des 10% les plus pauvres et ceux qui ont un niveau de vie supérieur font partie des 90% les plus riches. De la même façon, le 9^e décile (D9) correspond au seuil de niveau de vie au-dessus duquel se trouvent les 10% des ménages les plus riches. D9 est égal à 39 930€ par unité de consommation en 2019, selon l'INSEE. Le rapport interdécile (D9/D1) est alors égal au rapport entre ces deux seuils. Pour l'année 2019, en France, on obtient 3,42. Cela signifie que les 10% des ménages les plus aisés en France ont un niveau de vie au moins 3,42 fois supérieur à celui des 10% les plus modestes.

Néanmoins, cet indicateur masque le fait qu'au sein même d'un décile il peut exister des écarts importants. C'est notamment le cas dans le 9^e décile où la situation en termes de revenu et de patrimoine des 1% les plus riches est sans comparaison avec le reste des membres du décile.

3. Les approches dynamiques des inégalités économiques

Il est possible de mesurer les inégalités de revenu d'une manière dynamique. Dans ce cas, on s'intéresse au **degré de corrélation entre les revenus des parents et des enfants**, c'est-à-dire au degré de reproduction des inégalités.

Cette mesure des inégalités de revenu par leur degré de transmission intergénérationnelle permet de poser la question de la **mobilité sociale** (voir chapitre 12). Elle permet de distinguer **l'égalité des places** et **l'égalité des chances**. L'inégalité des places, le fait que les revenus ne soient pas répartis d'une manière égalitaire, est mesurée par les indicateurs évaluant l'inégalité globale comme l'indice de Gini. L'inégalité des chances, c'est-à-dire le fait que des efforts (scolaires, professionnels, etc.) similaires ne conduisent pas aux mêmes positions sociales et revenus, peut se mesurer, en partie au moins, par le degré de corrélation entre les revenus des parents et des enfants. En effet, une forte corrélation correspond à une importante reproduction sociale qui ne peut pas être liée à la distribution aléatoire des efforts ou des talents. Cela permet de prendre la mesure des liens de causalité qui existent entre l'inégalité des places et l'inégalité des chances.

B. L'évolution des inégalités économiques jusqu'aux années 1980 et ses facteurs

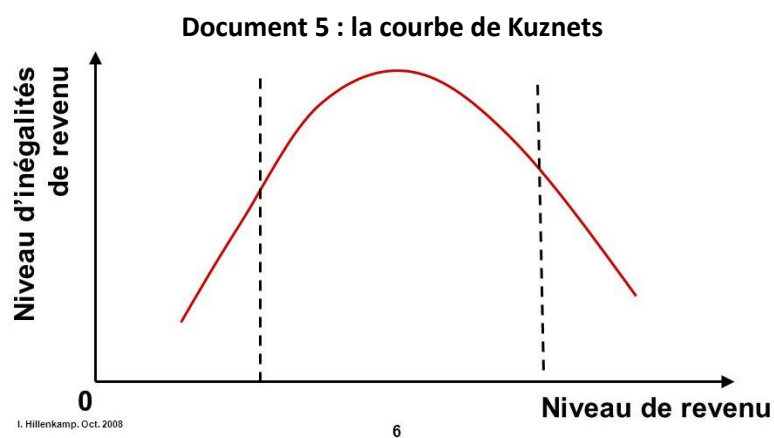
1. La hausse des inégalités économiques au 19^e siècle puis leur baisse progressive au 20^e siècle

La révolution industrielle, qui permet le décollage économique des pays occidentaux et débute à la fin du 18^e siècle au Royaume-Uni, prend naissance à une époque où **les niveaux d'inégalités économiques sont extrêmes et vont s'accroître au cours du 19^e siècle**. D'après Thomas Piketty⁶, la part du revenu total perçu par les 10% des Français les plus riches passe de 48% en 1800 à 52% en 1910, celle des 1% les plus riches passant sur la même période de 19 à 23%. Il en va de même pour la concentration du patrimoine privé. La part du patrimoine privé détenue par les 1% des Français les plus riches passe ainsi de 44% en 1800 à 55% en 1910. A l'inverse, les 90% des Français les moins bien dotés en patrimoine se partagent seulement 12% du patrimoine privé total en 1910. Ainsi, la « Belle Époque » (1880-1914) ne l'était pas pour tout le monde puisqu'elle correspond à l'acmé historique des inégalités en France. Ce très haut niveau d'inégalités économiques est principalement lié à l'accumulation et la concentration du patrimoine et des revenus qu'il procure. Cela permet l'existence d'une classe oisive, de rentiers, qui peuvent consommer une partie de leurs rentes tout en continuant à faire croître leur patrimoine.

Après avoir atteint leur maximum au début du 20^e siècle au sein des pays développés, **les inégalités économiques ont par la suite diminué progressivement jusqu'au début des années 1980**. La part du décile supérieur (D9) dans le revenu total passe pour les pays européens industrialisés de 50 % environ en 1900 aux environs de 30 % en 1980, et même 25 % en Suède. Les 10 % des Suédois les plus riches disposaient ainsi de revenus équivalant en moyenne à cinq fois le revenu moyen des Suédois en 1900, contre seulement deux fois et demie en 1980. Aux États-Unis, la part du revenu total revenant au décile supérieur s'est stabilisée aux alentours de 35% entre 1950 et 1980.

2. Une explication : la courbe de Kuznets

En 1955, les recherches empiriques de Simon Kuznets⁷ sur les Etats-Unis, le mène à développer une courbe en forme de « U » inversé reliant le degré d'inégalité des revenus dans un pays (en ordonnée) avec son niveau de développement économique (en abscisse). Kuznets nous dit que l'industrialisation, **le développement économique, s'accompagne dans un premier temps d'un accroissement des inégalités**. La société se polarise entre des campagnes et une classe laborieuse qui bénéficie peu des effets du développement économique en termes de gains de revenus réels, et une bourgeoisie capitaliste qui s'enrichit considérablement. **Les inégalités atteignent finalement un pic avant de diminuer**. Ainsi, si l'industrialisation et l'urbanisation provoquent dans un premier temps une hausse des inégalités, la poursuite de ces transformations structurelles permet finalement une certaine homogénéisation des revenus qui entraîne une réduction des inégalités. La part détenue par le quantile supérieur augmente puis diminue à partir d'un certain niveau d'industrialisation. Il s'agit d'un effet structurel induit par la mobilité intersectorielle. De même les revenus des urbains les plus pauvres finit par augmenter plus rapidement que la moyenne. Cela s'explique par les possibilités professionnelles offertes par la densité urbaine, ainsi que par le poids grandissant en démocratie des classes populaires urbaines qui obtiennent la mise en place de politiques redistributives visant à contrebalancer les effets inégalitaires des premiers temps de l'industrialisation et de l'urbanisation.



Cette courbe a été jusque dans les années 1980 mise en avant pour expliquer la réduction des inégalités économiques au sein des pays développés. Néanmoins, elle fait l'objet de **nombreuses critiques** :

- **Méthodologiquement**, elle repose sur une faible quantité de données empiriques ce qui la rend fragile.
- **Théoriquement**, le côté mécanique ou « naturel » de la baisse des inégalités est contesté par de nombreux économistes, comme Thomas Piketty⁶ selon lequel cette baisse des inégalités n'a rien de naturel.

3. Les explications alternatives de Piketty

Thomas Piketty⁶ met en avant **d'autres causes** pour expliquer l'évolution du niveau des inégalités économiques sur cette période.

- **Les guerres** : selon lui, les deux guerres mondiales ont engendré une destruction de capital et une forte inflation qui a réduit la valeur réelle du patrimoine financier. Cette dernière a engendré « **l'euthanasie des rentiers** » selon l'expression de John M. Keynes⁸ et a ainsi induit une réduction des inégalités économiques. Il s'agit de chocs exogènes dans le sens où ils sont largement indépendants du fonctionnement de l'économie.
- **Les choix politiques** : selon lui, la baisse des inégalités économiques observée au cours du 20^e siècle serait liée à des politiques économiques et sociales permettant une redistribution plus égalitaire des revenus. Par exemple, en France, le premier impôt progressif sur le revenu est instauré en 1914. Au début des années 1980, le taux marginal supérieur d'imposition sur le revenu atteint 65% en France. C'est après la seconde guerre mondiale que l'imposition sur le patrimoine a fortement augmenté. Par exemple, le gouvernement provisoire a décidé le 4 juin 1945, la mise en place d'un impôt exceptionnel sur le patrimoine détenu, pouvant aller jusqu'à 20% pour les plus hauts patrimoines. C'est également à cette époque que se développe l'Etat-providence et que les dépenses publiques d'éducation augmentent.

C. L'évolution des inégalités économiques depuis les années 1980

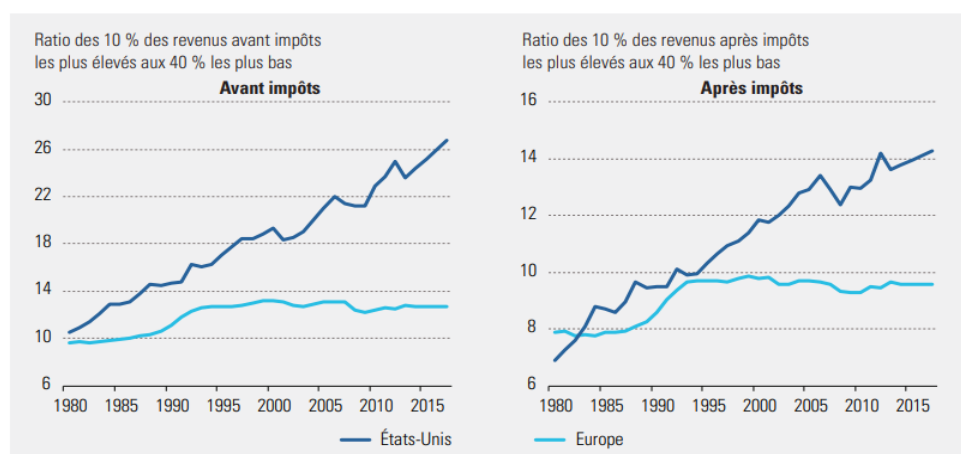
1. La remontée des inégalités économiques depuis les années 1980

Depuis les années 1980, on assiste à un nouveau creusement des inégalités économiques au sein des pays développés.

Au niveau des **inégalités de revenu**, cette remontée a été **particulièrement marquée au sein des pays anglo-saxons**. Les classes populaires américaines, définies comme la moitié des Américains les plus modestes, n'ont connu presque aucun gain de pouvoir d'achat entre le début des années 1980 et la fin des années 2010. La part du revenu total aux Etats-Unis revenant aux classes populaires américaines est ainsi passée de 20% en 1980 à moins de 13% en 2021, tandis que la part du centile supérieur passe, sur la même période, de 11 à 19 % du total des revenus. **La remontée des inégalités s'observe également en Europe occidentale, mais elle est beaucoup moins forte qu'aux Etats-Unis**. La part du total des revenus en Europe occidentale perçue par la moitié des Européens les plus pauvres est passée de 21,4% en 1980 à 19,6% dans les années 2021 tandis que le centile supérieur voyait sa part dans le total des revenus augmenter, passant de 8,5% à 11,5%.

Document 6 :

Aux États-Unis, le revenu moyen avant impôts des 10 % les plus riches était environ 11 fois plus élevé que celui des 40 % les plus pauvres en 1980 et 27 fois plus élevé en 2017, tandis qu'en Europe, ce ratio est passé de 10 à 12



Source : Blanchet, Chancel et Gethin (2019), à partir de la Base de données sur les inégalités mondiales (<https://wid.world/fr/accueil/>).

En termes d'**inégalités de patrimoine**, on constate que **la concentration de la propriété au sein des ménages les plus riches s'est particulièrement accrue aux Etats-Unis**. Alors que le centile supérieur des Américains ne détenait plus qu'environ 20% du total des propriétés privées à la fin des Trente Glorieuses, il en détient environ 40% en 2015. Autrement dit, les membres du centile supérieur disposent en moyenne d'un patrimoine quarante fois plus élevé que le patrimoine moyen des Américains en 2015. On observe encore une fois **des tendances similaires, bien qu'atténuées, au sein des pays européens**. Au milieu des années 1980, les 1% les plus riches en France et au Royaume-Uni possédaient 15% du total des propriétés privées. En 2015, le centile supérieur disposait d'un cinquième de ce total au Royaume-Uni et près d'un quart en France.

2. Piketty et le rôle de « l'idéologie propriétaire »

Le constat de la remontée généralisée, globale, des inégalités économiques depuis les années 1980 invalide *a posteriori* les espoirs de Kuznets. Le développement ne conduit pas spontanément vers une réduction des inégalités. Bien au contraire, Piketty montre comment l'évolution des inégalités obéit à des déterminants historiques exogènes.

Piketty établit ainsi le constat d'une **baisse de la progressivité fiscale** qu'il explique d'abord par des facteurs politiques exogènes, c'est-à-dire indépendants du fonctionnement de l'économie. L'impôt qui apportait historiquement la plus

grande progressivité fiscale est l'impôt sur le revenu. Or, selon Piketty, le taux marginal supérieur applicable aux revenus les plus élevés est passé, aux Etats-Unis, entre la période 1950-1990 et la période 1990-2020, de 72 à 35% en moyenne. De même, sur les mêmes périodes, le taux marginal supérieur est passé en moyenne au Royaume-Uni, en Allemagne et en France, de 68% à 49%.

Cette baisse de la progressivité fiscale s'explique notamment par un facteur strictement politique, le renouveau de « **l'idéologie propriétaire** » dans le sillage de la révolution néoconservatrice. La révolution néoconservatrice s'engage à partir de 1979-1980 avec l'élection de Margaret Thatcher au Royaume-Uni et de Ronald Reagan aux Etats-Unis. La diminution de la progressivité fiscale, en particulier sur le patrimoine et ses revenus, a engendré une nouvelle hausse des rendements et de la concentration du capital tandis que la croissance économique réelle, corrélée à celle des revenus du travail, ralentit depuis le milieu des années 1970. Or, la supériorité du rendement du capital par rapport à la croissance économique est, en l'absence de politiques redistributives suffisantes, une puissante force inégalitaire au sein du capitalisme moderne. En effet, le taux de croissance économique détermine la croissance moyenne des revenus. Si le rendement du capital est supérieur à la croissance moyenne des revenus, alors la part des revenus du capital dans le revenu total augmente mécaniquement. Or, le capital étant très concentré au sein des déciles supérieurs, une hausse des revenus du capital plus rapide que la hausse moyenne des revenus (et donc que les revenus du travail), accroît le revenu des déciles ou centiles supérieurs relativement au reste de la population. Cela augmente donc les inégalités.

3. Milanovic et le modèle TOP

La remontée des inégalités est interprétée par Branco Milanovic⁹ non comme l'invalidation de la courbe de Kuznets mais comme le début d'une deuxième vague de Kuznets. Il reprend ainsi des facteurs explicatifs similaires à ceux avancés par Kuznets pour expliquer la montée des inégalités économiques qui a accompagné les premiers temps de l'industrialisation. Plus précisément, Milanovic dissocie trois facteurs interdépendants qu'il désigne par l'acronyme TOP : il s'agit de la technologie (T), de l'ouverture (O) et du politique (P).

Le **changement technologique** renvoie depuis les années 1980 à deux phénomènes : la tertiarisation et le progrès technique.

- **La tertiarisation** contribue à une hausse des inégalités salariales. En effet, le secteur des services est structurellement plus hétérogène en termes de qualifications et de professions que le secteur industriel, ce qui se traduit par des inégalités salariales plus importantes. De plus, la main-d'œuvre est plus dispersée géographiquement que dans l'industrie, ce qui implique une plus grande difficulté pour les salariés à s'organiser et à peser dans les négociations collectives.
- Le progrès technique contribuerait à une polarisation des emplois et des revenus. En effet, le progrès technique actuel, fondé sur les TIC ou l'IA, a des effets différenciés sur les travailleurs selon leur niveau de qualification et de la nature de leur activité (routinière ou non routinière) : on parle de **progrès technique biaisé**. Les travailleurs exerçant des activités routinières (faciles à décomposer et à codifier par une série d'actions clairement définies) voient leurs emplois menacés de substitution du capital au travail (ordinateurs). Il s'agit de certains travailleurs non qualifiés mais aussi ceux au niveau de qualification intermédiaire. Par exemple : comptable, guichetiers... Les travailleurs exerçant des activités manuelles non routinières qui consistent à répéter des actions manuelles, mais dans des contextes qui nécessitent de la flexibilité et des capacités de reconnaissance visuelle ou des interactions interpersonnelles ne peuvent pas être remplacés par les ordinateurs et les TIC ne sont pas capables d'augmenter leur productivité. Par exemple les travailleurs des services à la personne ou de restauration ou de santé (aide-soignant, EPHAD). Les travailleurs exerçant des activités cognitives non routinières qui consistent à résoudre des problèmes complexes en faisant preuve de créativité ne peuvent pas être remplacés par des ordinateurs. Ce sont en effet des emplois qui nécessitent de l'intuition, de la persuasion, des capacités analytiques et une expertise. Il s'agit par exemple des emplois d'analyste financier, d'ingénieur, de designer, etc. Mais, non seulement dans ce cas, les ordinateurs ne peuvent les remplacer mais, en plus, ils tendent à les rendre plus productifs en augmentant la quantité d'information disponible et en diminuant le temps passé à la rechercher par exemple. En conséquence, on assiste à une **polarisation des emplois** : ceux des travailleurs non qualifiés exerçant des tâches manuelles non routinières et ceux des travailleurs qualifiés exerçant des tâches cognitives routinières. Dès lors, on assiste à une **polarisation des revenus** entre d'un côté les travailleurs exerçant des tâches manuelles non routinières qui sont peu qualifiés et qui ne gagnent pas en productivité grâce aux ordinateurs donc conservent une rémunération basse

et, de l'autre, les travailleurs exerçant des tâches cognitives non routinières qui sont très qualifiés et qui gagnent en productivité grâce aux ordinateurs et donc voient leur rémunération augmenter.

L'ouverture renvoie à la mondialisation dont l'effet sur la hausse des inégalités de revenus transite par deux canaux depuis les années 1980. D'une part, la mondialisation doit être reliée au progrès technique. L'ouverture commerciale a permis aux pays développer d'importer des machines à bas coûts en provenance des PED. Les pays développés ont alors pu remplacer progressivement la main-d'œuvre qui assurait des tâches routinières par ces machines. D'autre part, l'offre de travail à l'échelle internationale a augmenté depuis les années 1980 grâce à la croissance démographique, l'ouverture commerciale de la Chine et des anciens pays du bloc communiste. Or, cette hausse de l'offre de travail a affaibli le pouvoir de négociation des travailleurs au profit des capitalistes qui ont pu augmenter leurs revenus.

La politique renvoie aux politiques économiques et, plus précisément pour Milanovic, aux politiques redistributives. Il rejoint ici les analyses de Piketty.

III. COMMENT ONT EVOLUE LES INEGALITES MONDIALES ?

Pour analyser l'évolution des inégalités mondiales, il convient non seulement de s'intéresser à la dynamique des inégalités économiques (A) mais également à celle des inégalités de développement humain (B).

A. La dynamique des inégalités économiques

1. Le retournement de la fin des années 1980

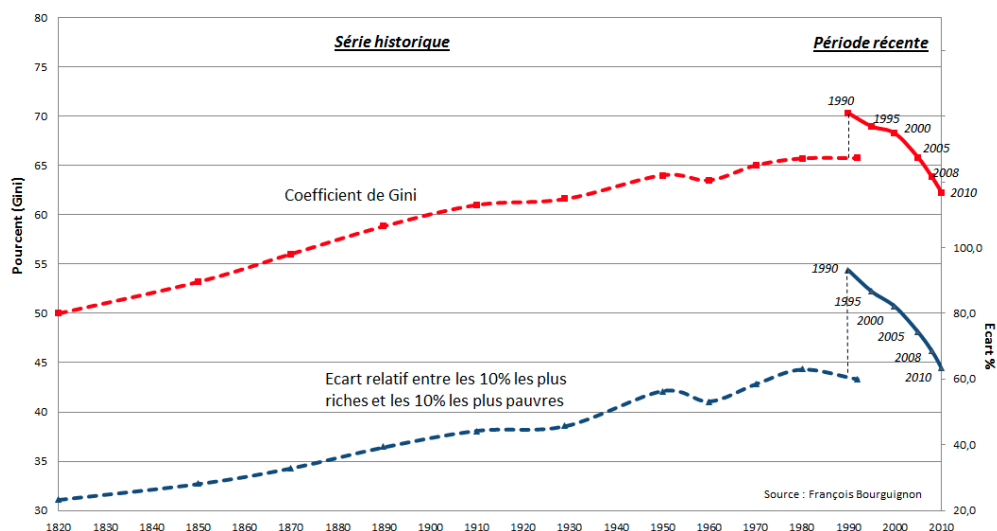
François Bourguignon¹⁰ souligne que « **l'inégalité mondiale** » a **considérablement augmenté entre le début du 19^e siècle et les années 1980**. « L'inégalité mondiale se définit comme l'inégalité entre tous les citoyens du monde (...) elle combine de façon assez complexe l'inégalité entre nations et l'inégalité au sein des nations ». Pour permettre des comparaisons internationales, l'inégalité mondiale est mesurée à travers le RNB/habitant, supposé refléter le niveau de vie.

Il explique l'explosion de l'inégalité mondiale par la révolution industrielle au 19^e siècle. C'est en effet au cours de cette période que les pays d'Europe occidentale ont accru leur avance sur le reste du monde (voir introduction au module 2). Avant ce « décollage », l'inégalité mondiale dépendait essentiellement des disparités de revenus à l'intérieur des pays. La hausse de l'inégalité mondiale a été quasiment continue jusqu'aux années 1980, essentiellement en raison de l'inégalité entre les pays.

De 1820 à 1980, l'écart entre les 10% les plus riches du monde et les 10% les plus pauvres (en RNB/habitant) a été multiplié par trois. Le rapport était d'environ 1 à 20 vers 1820 contre 1 à 60 en 1980. L'indice de Gini au niveau mondial est passé de 0,5 en 1820 à 0,66 en 1980 pour atteindre un pic à 0,71 en 1989.

Pour François Bourguignon, l'inégalité mondiale a amorcé une baisse depuis 1989. « Le tournant du millénaire marque un **retournement historique de l'inégalité dans le monde** ». En effet, les 10% les plus riches avaient un revenu 100 fois plus élevé que les 10% les plus pauvres en 1989 alors qu'en 2006, le rapport était de 1 à 90.

Document 7 : Evolution de l'inégalité mondiale 1820-2010



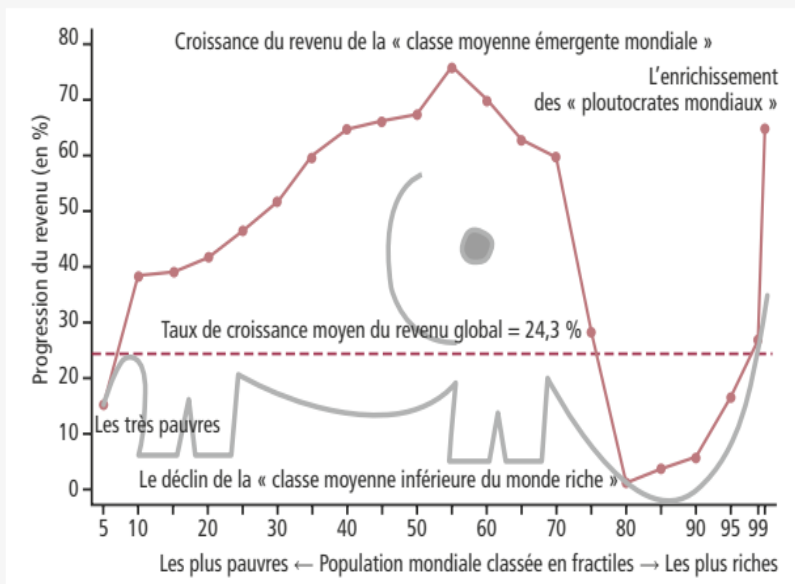
<http://ses.ens-lyon.fr/images/stats-a-la-une/evolution-inegalite-mondiale-gini-ecart-bourguignon.png>

2. Le rôle de la mondialisation : la courbe de l'éléphant de Milanovic

Cette baisse de l'inégalité mondiale est expliquée par Branko Milanovic au travers de sa « **courbe de l'éléphant** ». Cette courbe, qui prend la forme d'un éléphant, rend compte de l'évolution de la répartition des richesses à l'échelle mondiale entre 1988 et 2008, « intense période de mondialisation ».

Document 8 : La courbe de l'éléphant

■ Croissance globale du revenu réel entre 1988 et 2008 selon les fractiles : la courbe de l'éléphant



Selon son analyse, la mondialisation fait des « gagnants » et des « perdants » ce qui explique la dynamique de l'inégalité mondiale, des inégalités entre pays et au sein des pays. Dans le détail, il observe :

- **L'enrichissement et le développement d'une « classe moyenne émergente mondiale ».** Ce point se situe autour de la médiane de la distribution des revenus à l'échelle mondiale. Les personnes qui se trouvent autour de ce point sont celles qui ont le plus bénéficié de la hausse des revenus réels à l'échelle mondiale ; une hausse avoisinant les

80% entre 1988 et 2008. Il faut ajouter à ces personnes, celles qui appartiennent aux franges classées entre 40ème et le 60ème centile, dont la hausse des revenus réels est supérieure à 65% tout de même. Ainsi, on perçoit graphiquement l'émergence d'une classe moyenne mondiale entre le 40ème et le 60ème décile, ce qui représente environ 1/5 de la population mondiale. 90% de cette classe moyenne mondiale vit dans les pays émergents d'Asie, dont la Chine principalement, mais aussi en Inde, Thaïlande, Viêtnam et Indonésie. La plupart des personnes qui se trouvent dans la classe moyenne mondiale appartiennent également à la classe moyenne de leur pays. Pour illustrer cette très forte élévation de leur niveau de vie, on peut citer quelques exemples : les deux déciles médians (5ème et 6ème) dans les villes et campagnes chinoises ont vu leur revenu par tête multiplié par respectivement par 3 et 2,2 entre 1988 et 2008. En Indonésie, le revenu médian dans les villes a presque doublé et, dans les zones rurales, le revenu a augmenté de 80%. Au Viêtnam et Thaïlande, le revenu réel autour de la médiane a plus que doublé.

- **Le déclin de « la classe moyenne inférieure du monde riche ».** Ce groupe, plus riche que « la classe moyenne émergente mondiale », est celui dont les revenus réels ont le moins progressé entre 1988 et 2008. Il s'agit des perdants de la mondialisation par contraste avec la classe moyenne émergente mondiale et les ploutocrates mondiaux, qui constituent les grands gagnants. Les personnes qui appartiennent à ce groupe habitent presque toutes les économies riches des pays riches de l'OCDE. Elles se trouvent principalement dans les vieux pays industrialisés de l'Europe occidentale, d'Amérique du Nord, d'Océanie et du Japon. Plus précisément, les Etats-Unis, le Japon et l'Allemagne. Ces personnes relèvent de la seconde moitié inférieure de la distribution au sein de leur pays. En Allemagne et aux Etats-Unis, elles font partie des cinq premiers déciles et leurs revenus ont respectivement augmenté de 0% à 7% et de 21% à 23% entre 1988 et 2008. Au Japon, il s'agit des déciles les plus bas et leurs revenus ont soit baissé, soit augmenté de 3 à 4%.
- **L'émergence de « ploutocrates mondiaux ».** Il s'agit du centile le plus élevé, donc les 1% les plus riches aux mondes. Leurs revenus réels ont connu une hausse substantielle entre 1988 et 2008, jusqu'à 65% pour les plus riches. Leurs membres sont principalement originaires des pays riches. La moitié des membres est issue des Etats-Unis, ce qui signifie que 12% des américains appartiennent à ce groupe. Les autres membres habitent tous en Europe de l'Ouest, au Japon et en Océanie.

3. Des PED aux situations hétérogènes

Il ne faut pas envisager les inégalités entre pays comme un écart de RNB/habitant entre deux blocs homogènes de pays, les pays riches d'un côté, les pays pauvres de l'autre. En conséquence, **ce renversement historique des inégalités entre nations ne concerne pas tous les PED de la même façon.**

Les **PMA ont connu une très faible croissance** et donc une quasi absence de convergence économique. L'Observatoire des inégalités¹¹, à partir des données de la Banque mondiale de 2019, observe que **la vitesse de convergence depuis 1999 vers le niveau de vie des habitants des pays riches est particulièrement élevée en Asie de l'Est et du Pacifique (+157%)** sous l'effet de la croissance chinoise. Entre 1999 et 2019, le PIB/habitant de la Chine a quintuplé (+403%) passant de 3 207 à 16 117 dollars. En Asie du Sud, le revenu par habitant a cru de 146% en 20 ans mais n'atteint que 6 268 dollars en 2019 contre 17 720 dollars en moyenne en Asie de l'Est et du Pacifique. Sur la même période, la croissance était bien plus lente dans les régions riches : de 29% en Amérique du Nord et 33% au sein de l'Union européenne par exemple. Par ailleurs, la croissance n'a été que de 42% en vingt ans au Moyen-Orient et en Afrique du Nord, de 44% en Afrique subsaharienne, et de 32% en Amérique Latine et Caraïbes, à peine plus qu'en Amérique du Nord. **La divergence avec les niveaux de vie des pays membres de l'OCDE s'est même accrue pour certains pays.** C'est en particulier le cas de Haïti qui a vu son revenu par habitant diminuer de 6% en vingt ans.

Ainsi, on parle globalement, de **convergence conditionnelle ou de convergence en club.**

B. La dynamique des inégalités de développement humain

1. La baisse des écarts de développement humain depuis les années 1990

Depuis la création de l'IDH en 1990, le PNUD fait état annuellement des progrès de ce développement. Les pays les moins développés connaissent généralement des progrès plus rapides. **La tendance générale est donc à la réduction des inégalités de développement entre les pays.**

Pour mesurer les progrès en termes de développement humain, le PNUD calcule des **taux de croissance de l'IDH**. Le taux de croissance annuel moyen de l'IDH au sein des PED était de 1% entre 1990 et 2019, contre 0,47% pour les pays membres de l'OCDE. Les PMA, dont l'écart de RNB/habitant vis-à-vis des pays de l'OCDE ne se réduit pas, voient à l'inverse leur niveau de développement humain croître plus rapidement que celui des pays riches. Le taux de croissance annuel de l'IDH moyen de ces pays entre 1990 et 2019 est ainsi de 1,46%.

La réduction des inégalités de développement humain **peut s'expliquer par des facteurs intrinsèques à la construction de l'IDH**. Les gains en haut de la distribution, c'est-à-dire au sein des pays à IDH très élevé, sont de moins en moins rapides car de plus en plus difficiles. En effet, seule la dimension économique semble pouvoir croître indéfiniment. A l'inverse, la hausse de l'espérance de vie se heurte à des barrières biologiques qui la font ralentir. De même, la durée de scolarité, qu'elle soit effective ou espérée, ne peut pas croître indéfiniment. A l'inverse, les progrès du développement humain sont relativement plus aisés, en matière d'éducation et de santé, lorsque les scores obtenus dans ces deux dimensions sont très faibles.

2. Des inégalités de développement qui demeurent élevées

En dépit de la tendance à la réduction des écarts, **les inégalités de développement restent considérables** entre pays et entre aires géographiques. En 2019, l'espérance de vie des femmes à la naissance est par exemple de 63,3 ans en Afrique subsaharienne contre 78 ans en moyenne en Asie de l'Est et du Pacifique, et 82,9 ans au sein de l'OCDE.

Par ailleurs, il faut signaler que **les inégalités de développement au sein des pays sont fortes, en particulier dans les PED**. Il existe en effet des inégalités de revenus, d'espérance de vie, d'accès à l'éducation entre les territoires urbains et ruraux, entre les classes sociales ou en raison de discriminations de genre ou religieuses par exemple. L'IDHI permet d'en rendre compte : en 2019, il était 10,9% plus faible que l'IDH pour les pays à IDH très élevé contre 31,4% plus faible pour les pays à IDH faible. En se concentrant plus spécifiquement sur les inégalités de genre, le constat demeure : l'IIG était de 0,155 pour les pays à IDH très élevé en 2021 contre 0,577 pour les pays à IDH faible. On observe en effet de nets écarts dans les taux d'activité homme-femme, une surmortalité maternelle ou des différences d'éducation entre filles et garçons.

SECTION 2 : FACTEURS ET STRATEGIES DE DEVELOPPEMENT

Si les inégalités de développement se réduisent, certains pays restent à l'écart du développement. Il convient ainsi d'en analyser les causes (I) mais aussi d'étudier les meilleures stratégies de développement (II).

I. COMMENT EXPLIQUER L'ABSENCE DE DEVELOPPEMENT ?

La pauvreté est la caractéristique principale des pays restant à l'écart du développement (A). Des débats opposent les économistes du développement quant aux facteurs de ce maintien dans la pauvreté (B).

A. La pauvreté comme caractéristique de l'absence de développement

1. La pauvreté monétaire et sa mesure

La pauvreté monétaire correspond à la situation des personnes situées sous le **seuil de pauvreté**.

A l'échelle internationale, le seuil de pauvreté est calculé de façon absolue. Autrement dit, le seuil de pauvreté est fixé comme équivalent monétaire d'un panier de consommation considéré comme le minimum nécessaire à

l'existence. En particulier, la **Banque mondiale calcule un seuil de pauvreté extrême** fixé à 2,15 dollars par jour par personne depuis 2022 (il était auparavant de 1,90 dollars). Ces seuils sont calculés au niveau international en parité de pouvoir d'achat afin de prendre en compte le niveau des prix dans chaque pays.

Néanmoins, ce calcul n'est pas le plus utilisé au sein des **pays développés**. Dans ces derniers, on considère que les personnes pauvres sont celles dont les ressources sont si faibles qu'elles sont exclues des modes de vie minimaux acceptables dans l'Etat où elles vivent. Ainsi, **on calcule le seuil de pauvreté de façon relative**, c'est-à-dire en tenant compte du niveau de vie médian dans le pays. Au sein de l'Union européenne, **le seuil de pauvreté est fixé à 60% du revenu médian** : sont pauvres les individus qui disposent de moins de 60% du revenu médian. Dans cette approche, le seuil de pauvreté évolue parallèlement à la tendance globale des revenus.

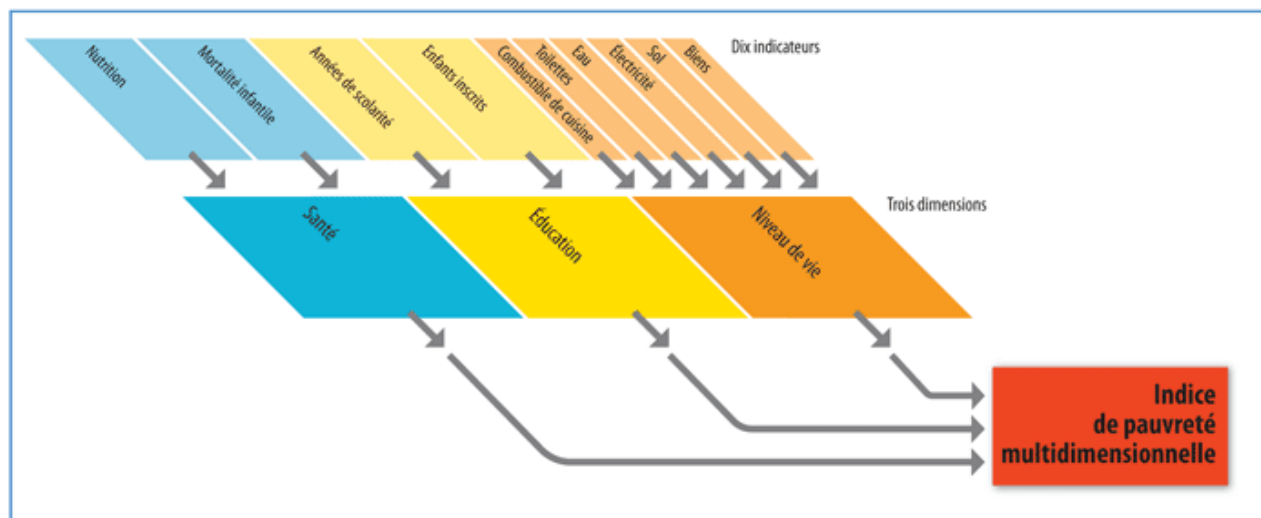
2. La pauvreté au-delà de sa dimension économique

Au-delà de sa dimension économique, la pauvreté correspond également à une situation de privations diverses : on parle de **pauvreté en conditions de vie**. Pour en rendre compte, le PNUD calcule **l'indice de pauvreté multidimensionnelle**. Créé en 2010 sur la base d'un programme mené par le PNUD avec l'Université d'Oxford, l'indice de pauvreté multidimensionnelle (IPM) représente les manques graves dont souffrent des individus de manière simultanée. Il s'agit donc d'aller au-delà de la pauvreté monétaire. Il identifie les manques simultanés des ménages sur l'ensemble des trois mêmes dimensions que pour l'IDH (niveau de vie, santé et éducation). Ce nouvel indice rend compte de la pauvreté « aigüe », de ses multiples manifestations, en ne se limitant pas aux aspects économiques mais en éclairant différentes formes de privations avec le foyer comme unité de mesure. Les trois dimensions de l'IDH sont pondérées chacune de manière équivalente, soit 33,33%. Chacune de ces dimensions se décompose en plusieurs indicateurs (il y en a 10 au total). Par exemple, la santé prend en compte un indicateur de la mortalité infantile pondéré à hauteur de 16,7% et un indicateur de la nutrition pondéré également à 16,7%). Une personne est pauvre de manière « multidimensionnelle » si les indicateurs pondérés dans lesquels elle subit des manques s'élèvent à au moins 30%. Dès lors, le niveau de pauvreté multidimensionnelle peut être supérieur au niveau de pauvreté monétaire.

Document 9 :

Composantes de l'indice de pauvreté multidimensionnelle

L'indice de pauvreté multidimensionnelle (IPM) : trois dimensions et 10 indicateurs



Note : La taille des parallélogrammes exprime la pondération relative des indicateurs.

Source : Alkire et Santos 2010.

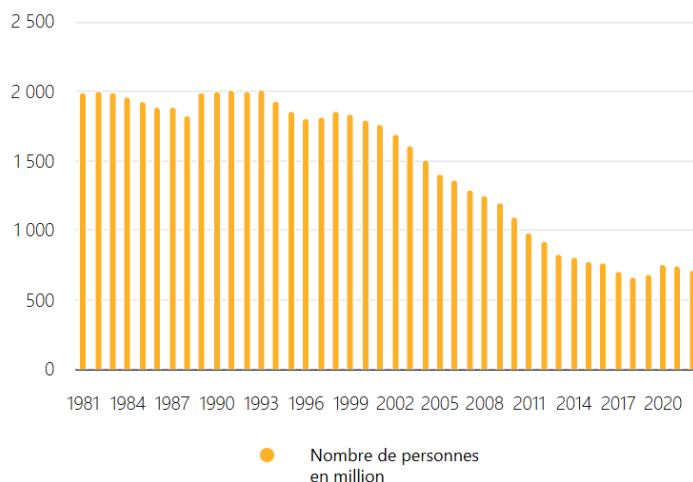
3. L'évolution de la pauvreté : quelques constats

Le constat est sans appel : **l'extrême pauvreté recule au niveau mondial depuis les années 1980** selon la Banque mondiale. Le nombre de personnes vivant sous le seuil d'extrême pauvreté (2,15 dollars par jour et par personne, l'équivalent de deux euros) a reculé d'1,3 milliard en trente ans, passant de deux milliards en 1992 à 713 millions en 2022, selon les estimations de la Banque mondiale. Une évolution d'autant plus impressionnante que la population

mondiale a augmenté de 2,6 milliards d'individus sur la même période. Le taux d'extrême pauvreté a été divisé par quatre : 9 % de la population mondiale vit avec moins de 2,15 dollars par jour en 2022, contre 37 % en 1992.

Document 10 :

L'extrême pauvreté dans le monde



Personnes vivant avec moins de 2,15 dollars par jour (en parité de pouvoir d'achat 2017).

Lecture : en 2022, 713 millions de personnes sont extrêmement pauvres, soit 9 % de la population mondiale.

Source : estimations de la Banque mondiale – © Observatoire des inégalités

Cette évolution est générale. En proportion de leur population, toutes les régions en développement ont vu l'extrême pauvreté reculer au cours des trente dernières années, alors même qu'elles sont confrontées à une pression démographique souvent considérable. En Asie de l'Est et Pacifique, la baisse est spectaculaire. Près d'un milliard de personnes étaient extrêmement pauvres en 1990, soit 65 % de la population. Elles sont aujourd'hui 20 millions, soit 1 % de la population (données 2019). La Chine et l'Indonésie sont les pays qui ont le plus largement contribué à ce phénomène. En Asie du Sud, la région qui comprend l'Inde notamment, la part de la population qui vit avec moins de deux euros par jour reste de 11 %, mais elle était de 50 % il y a trente ans. L'Afrique subsaharienne – souvent présentée comme condamnée au sous-développement – voit son taux d'extrême pauvreté diminuer, même si le mouvement y est plus lent. La part de la population concernée a reculé de 18 points en 30 ans (37 % en 2019 contre 55 % en 1990). Mais le nombre de personnes extrêmement pauvres est passé de 282 millions en 1990 à 411 millions en 2019. Il continue d'y augmenter du fait de la hausse globale de la population. Aujourd'hui, 60 % de l'ensemble des personnes extrêmement pauvres dans le monde vivent en Afrique subsaharienne alors que, dans les années 1980, l'Asie de l'Est et Pacifique était la région la plus concernée.

Attention néanmoins, **la dynamique de ces dernières années est moins positive.** Depuis 2017, les progrès semblent à l'arrêt. La part de la population mondiale qui vit dans la plus grande misère ne baisse plus. En Asie du Sud, l'extrême pauvreté est même repartie à la hausse au moment de la crise sanitaire de 2020 et retrouve à peine son niveau antérieur. Dans la région Moyen-Orient et Afrique du Nord, ce taux, qui était passé sous les 2 % en 2011, revient à 5 %, son niveau de 1995, du fait des ravages de la guerre en Syrie notamment.

Par ailleurs, si l'évolution reste positive, **l'indice de pauvreté multidimensionnelle fait apparaître un nombre de pauvres dans le monde bien plus important** : selon cet indicateur, 1,1 milliards de personnes dans le monde seraient concernées.

B. Les débats autour des causes de l'absence de développement

1. Les thèses du retard de développement

C'est dans les années 1940-1950 que naît l'économie du développement présentant **le sous-développement comme le résultat d'un simple retard**. Autrement dit, tous les pays suivraient la même trajectoire historique mais l'idée est que certains sont « en avance » et d'autres sont « en retard ». Dans cette perspective, le sous-développement n'est pas un état spécifique mais une étape antérieure sur une échelle universelle du développement économique.

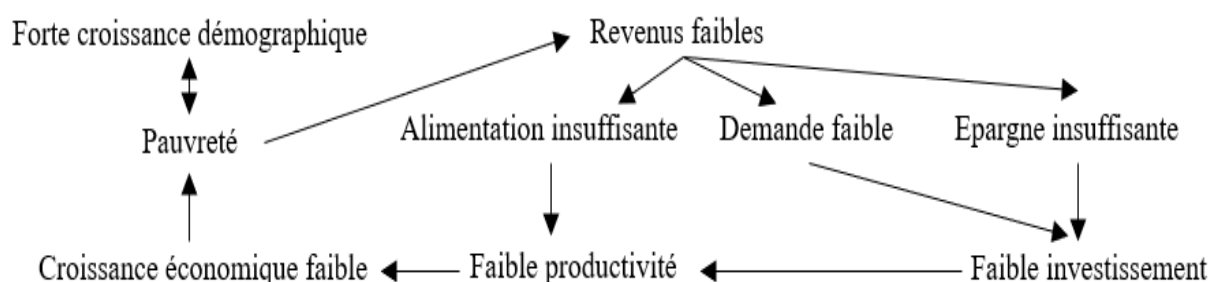
Walt W. Rostow³ est sans doute l'un des économistes le plus représentatif de ce courant de pensée. A noter qu'il associe le développement à la croissance. Il résume en effet parfaitement cette approche : « le pays le plus développé industriellement ne fait que révéler aux économies les moins développées l'image de leur propre futur ». Tous les pays en développement devraient ainsi suivre les mêmes cinq étapes de la croissance que les pays industrialisés (voir chapitre 7). Dès lors, dans cette approche, le sous-développement est lié au fait que **les PED n'adoptent pas les politiques libérales qui ont permis le décollage des pays développés**. Pour se développer, les PED doivent notamment :

- Mettre en place les politiques favorisant l'accumulation d'épargne et l'investissement, condition indispensable au *take-off*.
- Instaurer des politiques de libre-échange permettant de développer le commerce international source de gains à l'échange comme l'a notamment montré David Ricardo¹².

Néanmoins, rappelons que cette thèse est controversée (voir chapitre 7).

Une autre approche a été développée par **Ragnar Nurske**¹³. Selon lui, « un pays est pauvre parce qu'il est pauvre ». Autrement dit, les PED peinent à sortir du sous-développement car ils sont enfermés dans des « **cercles vicioux de la pauvreté** ».

Document 11 : Les cercles vicioux de la pauvreté



La pauvreté implique effectivement des revenus faibles qui se traduisent par une croissance économique faible via trois effets qui induisent une faible productivité :

- Une alimentation insuffisante
- Une demande faible qui freine les investissements
- Une épargne insuffisante qui empêche le financement d'investissements

Cette croissance économique faible, associée à une fécondité élevée, implique alors de nouveau la pauvreté et ainsi de suite. Dans cette perspective, l'absence de développement est liée à une insuffisance d'épargne qui peut être comblée par l'aide internationale qui doit permettre de sortir de ces cercles vicioux et permettre le développement.

2. Les thèses centrées sur les blocages de développement

Dans les années 1950-1960, de nouveaux courants vont proposer d'autres explications au sous-développement en insistant sur l'existence de blocages spécifiques structurels entravant le développement des PED.

La thèse du **dualisme** est notamment soutenue par Arthur Lewis¹⁴ ou François Perroux¹⁵. Pour ces économistes, les PED sont entravés dans leur développement à cause de leurs structures économiques duales. En effet, dans ces économies coexistent deux secteurs : un secteur moderne, productif, capitalisé et un secteur traditionnel, peu

productif, intensif en travail. Ce dualisme produit des « **économies inarticulées** » ou « **désarticulées** » selon l'expression de François Perroux. En effet, le secteur moderne, tourné vers l'exportation, n'a pas ou très peu d'effets d'entraînement sur le développement du secteur traditionnel centré sur la satisfaction des besoins intérieurs. Par exemple, dans le domaine agricole, le secteur moderne se caractérise par des cultures d'exportation généralement modernes et productives alors que le secteur traditionnel se caractérise par des cultures vivrières qui ont recourt à des techniques rudimentaires sans aucun lien entre les deux.

Les **courants structuralistes**, notamment latino-américains, vont expliquer l'absence de développement des PED par la division internationale du travail qui les enferme dans une spécialisation appauvrissante et ne rend pas profitable leur ouverture au commerce international. C'est notamment la thèse défendue par **Raul Prebisch**, appelée « **centre-périphérie** », présenté dans son rapport pour la Commission économique pour l'Amérique Latine (CEPAL). Cette thèse énonce que **le sous-développement provient de la division internationale du travail (DIT)** c'est-à-dire la répartition de la production de biens et services entre les différents pays. **Celle-ci est instaurée volontairement par les pays du « centre » (développés) du fait de leur avance technologique et de leur position dominante.** Elle consiste alors à confiner les pays de la « périphérie » (PED) dans l'exportation de produits primaires à destination des pays du « centre » tandis que ceux-ci exportent des produits manufacturés vers les pays de la « périphérie ». Or, **cette DIT serait à l'origine d'une dégradation des termes de l'échange des pays de la périphérie.** Les termes de l'échange rendent compte du pouvoir d'achat national en matière de produits étrangers. Plus simplement, ils indiquent combien un pays peut acheter de biens et services importés grâce à ses exportations. Concrètement, ils se calcule en rapportant l'indice des prix des exportations d'un pays à l'indice des prix de ses importations. A partir de données sur longue période, ils constatent que les prix des produits primaires ont augmenté moins vite que les prix des produits manufacturés. Ainsi, pour une même quantité de matière première produite et vendue aux pays du centre, les pays de la périphérie ne peuvent acheter qu'une quantité de plus en plus réduite de produits manufacturés. L'intérêt de cette analyse est de montrer que **l'insertion dans le commerce international n'est pas un jeu à somme positive pour tous les pays**, contrairement à que disent les théories traditionnelles du commerce international. Néanmoins, cette thèse fera l'objet de nombreuses critiques, cette dégradation des termes de l'échange n'étant pas si évidente dans le temps.

3. Les thèses présentant le sous-développement comme le revers du développement

Dans les années 1960-1970, les néo-marxistes vont expliquer le sous-développement par le développement lui-même. Autrement dit, le sous-développement n'est que le revers de la médaille du développement.

Arghiri Emmanuel¹⁶ met en évidence l'existence d'un « **échange inégal** ». Il reprend la théorie de la valeur travail de Marx pour forger ce concept. Rappelons que pour Marx, la valeur d'échange d'une marchandise est égale à la quantité de travail qui a été nécessaire pour la produire. Si deux marchandises produites à deux endroits différents du monde incorporent la même quantité de travail, elles doivent obligatoirement la même valeur. Autrement dit, l'heure de travail a la même valeur partout dans le monde si l'on suit cette hypothèse. Néanmoins, dans la réalité, on constate que **l'heure de travail est moins rémunérée dans les pays du Sud par rapport aux pays du Nord sans que les différences de productivité ne justifient un tel écart.** Ces différences de rémunération sont à l'origine d'un « échange inégal » puisque les exportations des pays développés à destination des pays en développement incorporent moins d'heures de travail que les importations en provenance de ces mêmes pays. Ainsi, des échanges s'opérant pour un même montant, en apparence équilibrée, masquent en fait des quantités de travail incorporées différentes. La quantité de travail incorporée dans les biens en provenance des pays du Sud est bien supérieure à celle des pays du Nord pour un même montant. **Cet échange inégal entraîne un transfert de valeur et un surprofit qui concourt à la prospérité des pays du Nord**, y compris celle des classes ouvrières. Une heure de travail d'ouvrier occidental permet d'acheter plusieurs heures de travail d'ouvrier du Sud. La classe ouvrière des pays du Nord, en consommant des produits achetés du Sud, profite de l'exploitation de son homologue des pays du Sud.

Samir Amin¹⁷ va reprendre le concept d'« échange inégal » pour développer son analyse de la « déconnexion ». Tout d'abord, pour Amin, « l'échange inégal est avant tout à l'origine d'un développement inégal ». En effet, **les pays du centre ont intérêt à bloquer toute tentative de développement de la périphérie** qui contribuerait à une hausse des salaires puisque le prix des produits importés serait plus élevé, ce qui réduirait le transfert de richesses et pénaliserait les profits. Ce transfert de richesses est indispensable aux pays du centre puisqu'il leur permet de compenser le coût du travail plus élevé au centre et de maintenir leurs profits moyens. La théorie du développement de l'échange inégal s'oppose donc à la théorie des avantages comparatifs de Ricardo dans la mesure où **l'insertion dans le commerce**

international contribue au sous-développement de la périphérie. Amin propose alors une « **déconnexion** » avec le centre pour que les pays de la périphérie puissent se développer.

II. QUELLES STRATEGIES DE DEVELOPPEMENT METTRE EN ŒUVRE ?

A partir des années 1950, les PED gagnant progressivement leur indépendance, vont mettre en place des stratégies de développement pour rattraper leur retard vis-à-vis des pays développés. On peut alors distinguer les stratégies autocentrées des stratégies extraverties (A). Face à l'échec de la grande majorité de ces stratégies, les organisations internationales vont prôner et imposer de nouvelles stratégies d'inspiration libérale dans les années 1980 (B). Aujourd'hui, les analyses cherchant à repenser en profondeur les stratégies de développement en abandonnant les grandes stratégies de développement (C).

A. Les stratégies autocentrées ou extraverties

1. L'échec des stratégies de développement autocentrées

Les **stratégies autocentrées** parient sur les effets d'entraînement positifs de l'industrialisation de certains secteurs sur le reste de l'économie. Elles supposent la mise en place de **politiques protectionnistes** puisqu'il s'agit de produire pour son marché intérieur et de réduire sa dépendance aux importations. Dans la réalité deux stratégies différentes autocentrées ont été mises en œuvre : la stratégie d'industrialisation par les industries industrialisantes (III) et la stratégie d'industrialisation par substitution aux importations (ISI).

La stratégie d'III trouve ses origines dans la vision marxiste d'une économie planifiée. Selon Gregory Fledman, un économiste soviétique qui a travaillé au Grosplan de 1923 à 1931, dans un pays en retard de développement économique, comme l'URSS au début des années 1920, il faut **développer l'industrie lourde**. Pour limiter les importations, il faut dans un premier temps contraindre la consommation des ménages et privilégier l'importation de biens d'équipement industriels. Ces biens pourront ensuite être produits par les nouvelles industries lourdes ainsi que les biens de consommation courante. Cette stratégie repose donc sur une **forte intervention de l'Etat** par le biais de la planification et de la nationalisation. Cette stratégie a notamment été adoptée par l'Algérie après l'indépendance de 1962. Cela a entraîné le recul de l'agriculture et le développement de l'industrie lourde, notamment l'industrie rentière autour du pétrole. La stratégie d'III repose sur l'existence d'effets d'entraînement en aval et en amont de l'industrie lourde et qui doivent enclencher une dynamique de développement économique. Autrement dit, les investissements dans l'industrie lourde doivent dynamiser les autres industries et le développement économique est alors enclenché. Les **inconvenients et risques de cette stratégie** sont multiples.

- Elle nécessite des capitaux importants, des biens d'équipement et des techniques de production ainsi qu'une main-d'œuvre qualifiée, qu'il n'est pas toujours possible de trouver sur place ;
- Le poids de l'industrie lourde dans les choix des politiques mises en œuvre entraîne un effet d'éviction sur les autres activités, qui manquent de ressources pour se développer. L'agriculture et l'industrie des biens de consommation sont notamment délaissées.
- La dépendance tant financière que technologique est forte vis-à-vis de l'extérieur.

La stratégie d'ISI a notamment été appliquée en Amérique du Sud des années 1930 aux années 1960. Elle consiste à remplacer les importations par des productions locales de manière progressive, par « **remontée de filière** » : **l'industrialisation débute en aval** des filières, dans la production de biens de consommation courante, puis dans un second temps dans le secteur des biens d'équipement pour réduire les importations. Elle s'accompagne généralement de barrières protectionnistes afin d'inciter les firmes multinationales à s'implanter directement dans le pays pour avoir accès au marché local. **L'Etat** peut orienter l'investissement vers les secteurs clés par des taux d'intérêt réduits et des subventions. Enfin, le marché intérieur doit être suffisamment vaste pour permettre aux nouvelles industries d'être rentables en ayant une échelle de production suffisante. Cette stratégie repose sur l'idée que l'insertion dans le commerce international n'est pas nécessairement favorable aux PED conformément aux théories structuralistes. Néanmoins, cette stratégie pose **plusieurs problèmes dès les années 1960**.

- Le protectionnisme réduit la concurrence, n'incite pas à l'innovation et génère de l'inflation
- La demande est trop peu dynamique ce qui ralentit la production
- L'endettement extérieur est croissant car toutes les importations n'arrivent pas à être remplacées par des biens locaux et les pays doivent importer de nombreux intrants et biens d'équipement.

- La remontée des filières ne s'opère pas ou seulement partiellement.

2. La réussite inégale des stratégies de développement extraverties

Les **stratégies extraverties** reposent sur le développement des **exportations**. Il s'agit de tirer profit de la mondialisation, des avantages comparatifs et de la croissance de la demande extérieure.

Une première stratégie consiste à se spécialiser dans l'**exportation de produits primaires** : produits agricoles ou matières premières. Cette stratégie représente l'avantage de nécessiter peu de main-d'œuvre qualifiée. Elle s'inscrit également dans la continuité de l'activité économique durant la période coloniale qui consistait principalement à exporter dans les pays industrialisés des matières premières non transformées sur place. Cette stratégie est donc relativement aisée à mettre en place.

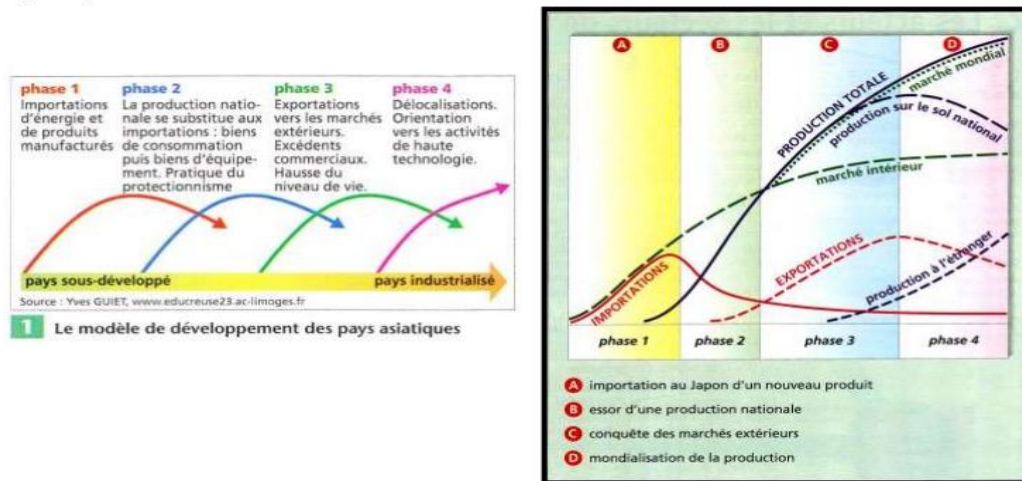
Cependant, mis à part les pays exportateurs de pétrole, les pays ayant adopté cette stratégie **n'ont pas connu de rattrapage économique** et font aujourd'hui partie pour la plupart des PMA ou les économies à revenus intermédiaires inférieurs. On peut citer la Mongolie dont les exportations sont constituées à 70 à 90%, selon les années, de produits miniers, du charbon pour l'essentiel. De même, la Côte d'Ivoire a des exportations essentiellement primaires même si elles sont plus diversifiées : le cacao représente 39% des exportations en 2018 mais le pays exporte également du pétrole (16%) ou encore des noix de cajou (10%), les produits manufacturés représentent moins de 15% de ses exportations. Les difficultés de développement liées à cette stratégie reposent principalement sur l'**analyse structuraliste de la dégradation des termes de l'échange**. En outre, cette stratégie de spécialisation dans les produits primaires rend ces pays vulnérables aux fluctuations à court terme du cours des matières premières sur les marchés mondiaux et, plus généralement, à d'éventuels chocs amenés à se multiplier pour des raisons sanitaires et environnementales.

Certains PED ont mis en place une **stratégie d'industrialisation par substitution aux exportations (ISE)**. Cela consiste à exploiter ses avantages comparatifs, par exemple l'abondance d'une main-d'œuvre peu qualifiée, pour substituer des exportations de produits manufacturés aux exportations de produits primaires, comme des biens textiles ou des jouets par exemple. La poursuite du développement réside ensuite dans la montée en gamme et dans la diversification. Il s'agit alors de substituer progressivement, comme cela s'observe en Chine, des exportations de produits manufacturés à fort contenu technologique (par exemple des téléphones portables, des panneaux solaires, etc.) et à haute valeur ajoutée aux produits à fort contenu en travail peu qualifié. La montée en gamme permet d'accroître le prix relatif des exportations et la part de la valeur ajoutée domestique contenue dans les exportations ce qui soutient la croissance et donc le développement économique.

Cette stratégie a été théorisée par l'économiste japonais **Kaname Akamatsu** dans deux articles publiés en 1935 et 1937 dans ce qu'on appelle le **développement en « vol d'oies sauvages »**. Ce modèle est basé sur l'industrialisation japonaise au tournant des XIXe et XXe siècles. Il y a donc quatre phases dans ce modèle de développement qui évoque un vol d'oies sauvages en V inversé :

- Phase 1 : Le pays importe des produits manufacturés et exporte des matières premières ou produits agricoles. Les importations concurrencent alors l'artisanat local et une partie de la main d'œuvre rejoint le secteur exportateur ;
- Phase 2 : la production nationale se substitue progressivement aux importations de produits manufacturés. Les entreprises locales produisent des biens manufacturés avec, dans un premier temps, essentiellement des biens de consommation, puis, dans un second temps, des biens de production. Les politiques publiques protègent l'industrie nationale de la concurrence étrangère (= protectionnisme éducateur de List) ;
- Phase 3 : La production nationale de biens de consommation ou de production est de plus en plus exportée lorsque les entreprises sont suffisamment compétitives ; l'augmentation du volume d'exportation permet au pays de réaliser des excédents commerciaux et d'augmenter le niveau de vie de sa population.
- Phase 4 : Les exportations de biens de consommation de base diminuent. La production nationale se détourne de ces biens de consommation de base, à faible valeur ajoutée, au profit de biens à plus forte valeur ajoutée. Dans ces conditions, la production des biens de consommation de base à faible valeur ajoutée est délocalisée. pour les entreprises locales délocalisent la production de biens à faible valeur ajoutée et la production nationale se tourne vers les biens à plus forte valeur ajoutée, essentiellement des biens de production. Le pays devient alors une force exportatrice dans la mesure où il exporte principalement des biens de haute technologie à forte valeur ajoutée.

Document 12 : Le développement en « vol d'oies sauvages » (Akamatsu)



Cette stratégie, qui a souvent été adoptée après la mise en œuvre de stratégies autocentrées, a généralement rencontré d'importants succès. Elle a notamment été adoptée dans les années 1960 comme modèle de développement par les « dragons asiatiques », la Corée du Sud, Singapour, Taiwan et Hong Kong, qui ont voulu imiter le Japon. Elle a ensuite été adoptée par la Chine et l'Inde depuis les années 1980, avec le succès que l'on connaît. Enfin, certains pays d'Amérique latine, tels que le Brésil ou le Chili, l'ont mise en œuvre depuis les années 1990.

Cette réussite est liée à plusieurs éléments :

- L'accumulation du capital permise par un taux d'épargne élevé (env. 25%) et des investissements étrangers en provenance du Japon, des Etats-Unis et de la diaspora de ces pays et les transferts de technologie (délocalisations)
- La modernisation (mécanisation) de l'agriculture de ces pays qui a permis de dégager les excédents de main-d'œuvre disponible pour l'industrie, des travailleurs dociles et habitués à des salaires modestes
- Le rôle fondamental de l'Etat qui définit les objectifs économiques globaux à atteindre, filière à développer, les exonérations fiscales avantageuses, protection du marché intérieur, la création des zones franches. En Corée du Sud, l'État est intervenu massivement comme planificateur et coordonnateur du développement. Il a notamment subventionné la production de micro-processeur
- Les salaires bas et les charges sociales et patronales faibles réduisent les coûts de production
- La valeur des monnaies de ces pays, légèrement surévaluée, réduit le coût des produits à importer nécessaires à la production
- L'utilisation de la sous-traitance qui s'établit entre les grandes firmes étrangères et les sociétés nationales à travers des PME à l'intérieur de ces pays. En Corée du Sud, Les entreprises locales ont pu bénéficier des transferts de technologie provenant de l'implantation des firmes multinationales japonaise.

B. Libérer les forces du marché : du « consensus de Washington » à sa remise en cause

1. Du constat d'échec des stratégies de développement fondées sur l'intervention de l'Etat...

Entre les années 1960 et 1980, **la dette des PED explose** : entre 1968 et 1980, elle est multipliée par 12 ; le service de la dette (ensemble des dépenses de l'État consacrées au remboursement de la dette, souvent exprimé en % du PIB), pour sa part, double. Cette explosion de la dette des PED est liée à :

- La forte demande des PED pour financer leur industrialisation au cours des années 1960 et 1970. L'endettement extérieur est contracté par des agents privés ou publics du pays auprès d'États, d'institutions internationales (FMI, Banque mondiale) ou d'organismes de prêts privés. C'est une ressource légitime pour financer un investissement en l'absence d'épargne interne (situation de besoin de financement). Cette dette est utile, en particulier si le rendement de l'investissement excède le montant de l'endettement et si elle finance des projets industriels à fortes externalités positives (infrastructures...).
- Du côté de l'offre, le recours à l'endettement avait été facilité dans les années 1960-1970 par l'abondance de dollars au niveau mondial, avec des taux d'intérêts réels très bas, voire parfois négatifs, et une abondance de prêteurs.

En 1982, le Mexique se déclare en cessation de paiement, puis d'autres pays d'Amérique latine suivront comme le Brésil ou l'Argentine. En tout 14 PED se déclarent en cessation de paiement : c'est la « **crise de la dette** ». Ce retournement s'explique par :

- L'échec des stratégies d'industrialisation qui se traduisent par un endettement massif et pas de retour sur investissement ;
- L'utilisation des ressources empruntées pour financer des dépenses somptuaires peu favorables au développement : c'est le phénomène des « cathédrales dans le désert » ;
- L'effondrement du cours des matières premières qui sont encore la ressource principale d'exportation des PED face à l'échec des stratégies d'industrialisation ;
- Le « choc monétariste » de la FED : en octobre 1979, intervient le « choc monétariste » : le directeur de la Federal Reserve (la Banque centrale américaine) décide de remonter le taux d'intérêt directeur pour lutter contre l'inflation, ce qui renchérit les remboursements de prêts des PED, la plupart étant contractés à taux variables. Parallèlement, le cours des matières premières plonge, ce qui amenuise les ressources disponibles pour le remboursement.

C'est dans ce contexte que des économistes libéraux, comme ceux de l'Ecole de Chicago conduits par Milton Friedman, ont **remis en cause le rôle de l'Etat** dans les stratégies de développement. Pour eux, **la clé du développement résulterait au contraire dans le libre fonctionnement du marché concurrentiel** permettant l'allocation optimale des ressources (voir chapitre 4).

2. ...à l'imposition de PAS visant à libéraliser les économies en développement

Face au risque de déstabilisation du système financier international, le Fonds monétaire international (FMI) et la Banque mondiale, en association avec le Trésor américain, ont proposé des financements à taux d'intérêt très faibles, dans le cadre du plan Baker (du nom du ministre des finances américain) en 1985, ainsi que des allègements et rééchelonnements de la dette des PED dans le cadre du plan Brady en 1989. **Ces aides financières sont conditionnées à la mise en œuvre de plans d'ajustements structurels (PAS)**. Ces plans consistaient en des **mesures de libéralisation**, c'est-à-dire le développement du libre jeu des marchés afin de les faire converger vers le modèle de la CPP. Ils devaient permettre une meilleure trajectoire de développement grâce à une allocation plus efficace des ressources.

Ces PAS traduisent en pratique le consensus intellectuel et politique qui régnait alors dans les années 1980 au sein des grandes institutions internationales : l'économiste américain **James Williamson**¹⁸ **parle du « consensus de Washington »**. L'expression fait référence aux mesures prônées de concert par la Banque mondiale, le FMI et le Trésor américain en échange des prêts consentis aux PED pour faire face à la « crise de la dette ». Plus précisément, James Williamson, évoque 10 mesures constitutives des PAS : Ces 10 points concernent la discipline budgétaire de l'Etat ; la réorientation des dépenses publiques vers le soutien aux projets d'investissement plutôt que la protection sociale ; la réforme fiscale, pour élargir l'assiette et diminuer les prélèvements, notamment sur les hauts revenus (pour soutenir l'épargne) ; la libéralisation des taux d'intérêts ; une monnaie convertible et avec un taux de change compétitif ; la libéralisation du commerce extérieur ; l'élimination des barrières aux IDE ; les privatisations ; la déréglementation des marchés ; la protection de la propriété privée.

3. La « grande désillusion » des PAS

Malgré quelques réussites dans plusieurs pays (en particulier le « modèle asiatique » mis en avant au début des années 1990 par les institutions internationales), les PAS vont subir de nombreux échecs qui vont provoquer leur remise en cause au cours des années 1990.

L'économiste américain Joseph Stiglitz¹⁹ (« prix Nobel d'économie » en 2001) va devenir la figure de proue de la critique des institutions internationales. Ancien vice-président et économiste en chef à la Banque mondiale qu'il quitte avec fracas en 2000, il reproche principalement à ces dernières (même si ses critiques les plus dures visent le FMI) d'avoir une conception uniquement libérale du développement, ce qu'il appelle le « **fanatisme du marché** », avec un modèle prétendument généralisable à tous les pays. Cette « thérapie de choc » que sont les PAS, imposée à tous les pays, quelles que soient leurs structures économiques et sociales, est vouée à l'échec.

On peut retenir deux grandes conséquences des PAS :

- **Un recul du développement.** L'hyperinflation qui découle des PAS pénalise les classes défavorisées. Le démantèlement forcé du service public, la réduction des dépenses publiques de santé ou d'éducation imposées par les critères d'équilibre budgétaire provoquent des reculs importants en termes d'alphabétisation ou de mortalité infantile dans les pays d'Afrique. La charge de la dette s'accroît et diminue d'autant les ressources destinées au développement humain de la population. D'une manière générale, les PAS ont eu des effets bénéfiques dans les pays déjà avancés dans leur développement et qui disposaient d'institutions sociales et politiques stables. À l'inverse, dans les PMA, ces politiques ont été désastreuses : affaiblissement du peu d'État-providence qui existait et donc appauvrissement de la population, développement des mafias se substituant à l'État, mécanismes de marché inopérants. Ce sont les pays qui ont appliqué avec la plus grande orthodoxie les PAS qui ont vu leur situation économique et sociale se dégrader le plus. Dans ses rapports annuels sur la situation des enfants dans le monde, l'Unicef dénonçait les restrictions dans les budgets sociaux des pays pauvres. Dès 1987, l'Unicef préconisait « un ajustement un visage humain ».
- **Une multiplication des crises financières.** La libéralisation des mouvements de capitaux a accru leur volatilité et augmenté l'instabilité financière dans les PED. Cette instabilité a participé à la multiplication des crises financières au cours des années 1990. Ces crises ont frappé les pays ayant une santé économique précaire, mais également les pays qui, comme les tigres asiatiques, présentaient des situations macroéconomiques saines. En 1994, a eu lieu la crise mexicaine. Après la crise de la dette de 1982, le pays a adopté un système de « parité glissante » par rapport au dollar. Il s'agissait d'adopter un taux de change fixe du peso vis-à-vis du dollar et modifié régulièrement pour compenser les écarts d'inflation. Dans un contexte de libéralisation des mouvements de capitaux, induit par les PAS, un afflux considérable de liquidités étrangères est arrivé au Mexique entre 1990 et 1993, composées essentiellement d'investissements de portefeuille. Cet afflux de liquidités étrangères a nourri un boom des crédits bancaires au secteur privé. Mais en 1994, une série d'événements entraîna la crise financière : la révolte des Indiens du Chiapas au sud du Mexique, la hausse des taux d'intérêt américain, l'érosion de la compétitivité mexicaine et la dégradation de la balance extérieure sous l'effet d'une forte inflation, ont fait fuir les investisseurs, qui ont rapatrié leurs capitaux vers les Etats-Unis. La dévaluation du peso en décembre a accru la fuite des capitaux. Depuis le Mexique en 1994, les crises financières des pays émergents ont toutes eu pour origine des mouvements de capitaux privés massifs et volatiles caractéristiques de la libéralisation financière et ont touché des pays ayant des régimes de change fixe, rendant de ce fait toute politique monétaire inefficace. Afin de retrouver des marges de manœuvre, les pays en crise ont dû se résigner à laisser flotter leur monnaie (puisque le consensus de Washington impose la libre circulation des capitaux) qui se déprécia alors à grande vitesse et se traduit par une hausse importante du stock de la dette. Autrement dit, le FMI, censé garantir la stabilisation financière internationale, a au contraire favorisé la propagation des crises financières à cause d'une déréglementation financière trop rapide et incontrôlée.

C. Repenser les stratégies de développement

1. Le rôle des institutions et de la « bonne gouvernance »

La remise en cause du consensus de Washington a débouché à la fin des années 1990 et au début des années 2000 sur une nouvelle conception du développement au sein du FMI et de la Banque mondiale qui place les institutions au cœur de la « bonne gouvernance » permettant un développement stable. Il s'agit de trouver un **nouvel équilibre institutionnel entre le marché (qui est une institution parmi d'autres) et l'Etat.**

Un nouveau consensus, celui de São Paulo, est ainsi forgé en 2004 lors de la XIe conférence de la CNUCED (Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement). Il insiste alors sur le rôle, en matière de développement, des institutions construites par l'Etat, tel que l'Etat de droit qui garantit les droits de propriété et permet donc le bon fonctionnement des échanges marchands. Une allocation des ressources permettant le développement n'est possible que grâce à la mise en place d'une bonne gouvernance. Celle-ci doit veiller à « l'importance des forces du marché » et les préserver mais également « reconnaître l'importance du rôle de l'Etat ». La bonne gouvernance apparaît en particulier essentielle pour lutter contre la corruption qui réduit l'attractivité des pays en développement pour les investissements directs à l'étranger et affecte plus généralement la confiance.

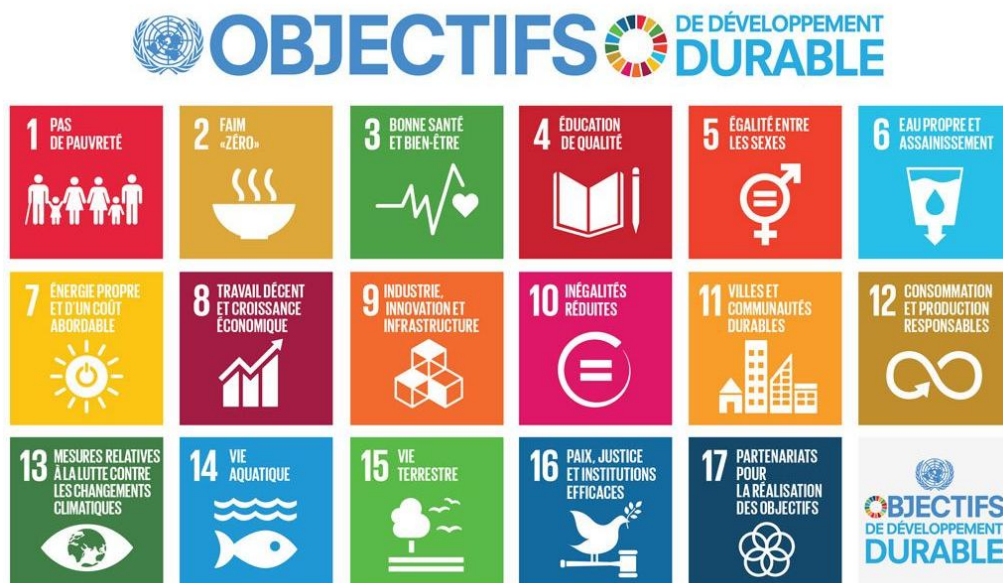
Cette perspective se rapproche de celle des **économistes institutionnalistes**, comme Daron Acemoglu, James Robinson et Simon Johnson²⁰, « prix Nobel d'économie » 2024, ou encore Dani Rodrick et Arvind Subramanian²¹ qui mettent en avant le rôle des institutions dans le développement économique (voir chapitre 7).

2. L'abandon des grandes stratégies de développement

Les résultats décevants des grandes stratégies de développement ont conduit à repenser la lutte contre la pauvreté ces dernières années. Cette évolution a notamment été portée par les travaux du Abdul Latif Jameel Poverty Action Lab (le J-PAL, fondé en 2003 au MIT). Ce laboratoire d'action rassemble des chercheurs, dont font partie Esther Duflo, et Abhijit Banerjee²² (« prix Nobel d'économie » en 2019), qui utilisent la **méthode expérimentale pour savoir ce qui fonctionne le mieux parmi les différentes aides**. En comparant des populations qui reçoivent ou non l'aide (à l'image de la méthode comparative utilisée dans les essais cliniques de traitements), ces chercheurs apportent des éléments de compréhension pour juger des mesures les plus efficaces et cibler les actions. Ils mettent ainsi leur savoir au service de tous les acteurs du développement humain (État, mais aussi ONG et fondations privées). Il s'agit alors **d'abandonner les grandes stratégies de développement pour analyser sur le terrain les méthodes les plus efficaces pour éradiquer la pauvreté**. Dans le cas de l'Inde, E. Duflo et A. Banerjee ont montré qu'un système de tutorat qui adapte l'enseignement aux besoins des élèves est plus efficace que toute autre mesure consistant à donner des ressources additionnelles. Ainsi, pour être efficace, toute mesure d'aide au développement humain doit être pensée au plus proche des individus et de leurs motivations dans des contextes particuliers.

Par ailleurs, depuis 2015, les politiques ne se centrent plus seulement sur le développement mais sur le développement durable comme le montrent les **17 ODD (objectifs de développement durable)** des Nations unies. Cette réorientation du développement conduit notamment à accorder à l'agriculture une nouvelle place, celle-ci étant essentielle pour permettre la satisfaction des besoins humains.

Document 13 : les ODD



REFERENCES

- ¹ François Perroux, *L'économie du XXe siècle* (1961)
- ² Amartya Sen, « Development : Which Way Now ? », *The Economic Journal* (1983)
- ³ Walt Rostow, *Les étapes de la croissance économique* (1960)
- ⁴ Nicolas Duvoux, *Les inégalités sociales* (2017)
- ⁵ Alain Bihr et Roland Pfefferkorn, *Le système des inégalités* (2021)
- ⁶ Thomas Piketty, *Capital et idéologie* (2019)
- ⁷ Simon Kuznets, « Economic Growth and Income Inequality », *American Economic Review* (1955)
- ⁸ John M. Keynes, *Théorie générale de l'emploi, de l'intérêt et de la monnaie* (1936)
- ⁹ Branko Milanovic, *Inégalités mondiales. Les destins des classes moyennes, les ultra-riches et l'égalité des chances* (2016)
- ¹⁰ François Bourguignon, *La mondialisation de l'inégalité* (2012)
- ¹¹ Observatoire des inégalités, « Revenus : les pays pauvres rattrapent-ils les pays riches ? » (2020)
- ¹² David Ricardo, *Des principes de l'économie politique et de l'impôt* (1817)
- ¹³ Ragnar Nurske, *Problems of capital formation in underdeveloped countries* (1953)
- ¹⁴ Arthur Lewis, « Economic Development with Unlimited Supplies of Labour », *The Manchester School* (1954)
- ¹⁵ François Perroux, « Trois outils d'analyse pour l'étude du sous-développement », *Cahiers de l'ISEA* (1955)
- ¹⁶ Arghiri Emmanuel, *L'échange inégal. Essai sur les antagonismes dans les rapports internationaux* (1969)
- ¹⁷ Samir Amin, *L'échange inégal et la loi de la valeur* (1973)
- ¹⁸ James Williamson, « What Washington Means by Policy Reform », *Peterson Institute for International Economics* (1989)
- ¹⁹ Joseph Stiglitz, *La Grande désillusion* (2005)
- ²⁰ Daron Acemoglu, James Robinson et Simon Johnson, *Prospérité, puissance et pauvreté : pourquoi certains pays réussissent mieux que d'autres* (2015)
- ²¹ Dani Rodrick et Arvind Subramanian, *La primauté des institutions* (2003)
- ²² Esther Duflo et Abhijit Banerjee, *Repenser la pauvreté* (2012)